MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

PROCÈS-VERBAL

DE LA

XL^{e} SESSION

DE LA

COMMISSION PERMANENTE

DE COOPÉRATION FRANCO-QUÉBÉCOISE

Québec, les 23, 24 et 25 octobre 1985

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

PROCÈS-VERBAL

DE LA

XL^{e} SESSION

DE LA

COMMISSION PERMANENTE

DE COOPÉRATION FRANCO-QUÉBÉCOISE

Québec, les 23, 24 et 25 octobre 1985

TABLE DES MATIÈRES

RELEVÉ DES DÉCISIONS

Préambule 1

I Coopération scientifique et technique 5

- Santé et affaires sociales 5
- Fonction publique 8
- Coopération économique, scientifique et technique ... 8

II Communications, linguistique, culture, loisir,

- Communications 14
- Linguistique 17
- Culture 18
- Jeunesse, loisir, Sport et protection de la nature .. 22

III Éducation

- Orientations 1-2-3 22
- Enseignements technologiques supérieurs 23
- Formation professionnelle et éducation permanente ... 24
- Enseignement supérieur et recherche 24

ANNEXE I - COMPOSITION DES DÉLÉGATIONS FRANCAISE ET QUÉBÉCOISE 27

ANNEXE II - TABLEAUX DES MOYENS

- Affaires sociales 30
- Fonction publique 40
- Agriculture, agro-alimentaire, pêches 41

- Biotechnologie 46
- Environnement 49
- Forêts-Filière Bois 51
- Télédétection 52
- Information scientifique 54
- Tourisme 56
- Transports 57
- Soutien au développement économique 58
- Programmes de coopération institutionnelle .. 59
- Droits des femmes 60
- Communications 61
- Linguistique 64
- Culturel (cinéma) 69
- Secteur culturel 70
- Culturel (livre) 72
- Sport, loisir, jeunesse et protection de la nature 73
- Orientations 1-2-3 77
- Enseignements technologiques supérieurs 78
- Formation professionnelle et éducation permanente 80
- Centre de coopération interuniversitaire 84
- Enseignement supérieur et recherche 85
  . Projets spéciaux 93
  . Échanges linguistiques 94
  . Tableau récapitulatif 96

ANNEXE III - T.V.F.Q 97

ANNEXE IV - PROGRAMME D'AFFECTATION DES V.S.N. 98

ANNEXE V - RAPPORT PRÉSENTÉ PAR L'ASSOCIATION Q/F 102

ANNEXE VI - MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR L'O.F.Q.J. 113

PROCÈS-VERBAL DE LA XL^{e} SESSION DE LA COMMISSION PERMANENTE DE COOPÉRATION FRANCO-QUÉBÉCOISE

QUÉBEC, 23, 24 et 25 OCTOBRE 1985

La XL^{e} session de la Commission permanente de coopération franco-québécoise s'est tenue à Québec les 23-24 et 25 octobre 1985 sous la présidence de M. Christian PRETTRE, directeur général adjoint des Relations culturelles, scientifiques et techniques du ministère des Relations extérieures de France, et M. Yves MARTIN, sous-ministre du ministère des Relations internationales du Québec. La composition des deux délégations se retrouve en annexe.

M. Yves Martin souhaite la bienvenue à Québec à la Délégation française. Il rappelle le constat qu'ont fait les Premiers ministres en mai tant du bon déroulement des échanges réalisés dans le cadre de la coopération que de l'accroissement et de l'approfondissement des liens entre nos deux pays.

Il rappelle la place qu'a prise l'Année internationale de la jeunesse dans nos programmes et souligne l'importance qu'ont revêtue les Conseils d'orientation du printemps, en s'associant à la réflexion qui est à la base de notre action d'aujourd'hui et de demain.

En matière d'éducation, le virage souhaité dans l'utilisation des moyens pour un plus petit nombre de projets mieux soutenus est bien engagé. Cependant, M. Martin regrette que le volume de ces moyens ne soit pas plus important.

Le Colloque franco-québécois destiné à marquer le 20^{e} anniversaire de la signature de l'entente en matière d'éducation a dû être de nouveau reporté. M. Martin propose que la préparation de ce colloque, qui devrait être de niveau ministériel, soit confiée à un petit groupe de travail qui devrait aussi réfléchir sur l'établissement d'un cadre institutionnel permettant à un plus grand nombre de jeunes Québécois et de jeunes Français de poursuivre leurs études dans l'autre pays.

M. Martin se réjouit du progrès marqué par le Centre interuniversitaire de coopération franco-québécoise et indique que la partie québécoise reconduira sa contribution financière lors du prochain exercice.

En matière de coopération technique, des consultations ont été conduites dans le milieu par M. Roger Pruneau, coprésident du Conseil d'orientation en coopération technique, sur la résolution déposée en mai par la partie française concernant les paramètres devant orienter nos choix en ce domaine. Les résultats en ont été transmis récemment à son vis-à-vis, M. Motchane.

En matière de culture, de communications et loisirs, M. Martin se félicite de ce que les moyens engagés de part et d'autre permettront la poursuite d'un programme bien étoffé. En revanche, plusieurs questions doivent encore faire l'objet de discussions: doublage et sous-titrage, entente TVFQ. Il faut se réjouir de l'entente survenue entre la SETTE et Radio-France international et du fait que le Québec participera à la programmation de TV5 dès janvier 1986. M. Martin évoque la difficile question des ayant-droit en ce qui concerne la poursuite de TVFQ au Québec. Il déclare que si les objectifs et les propositions faites par M. Boutet pour le maintien de ce programme ne pouvaient se réaliser, il faudrait peut-être accélérer la mise en place du dispositif permettant de distribuer au Québec la programmation de TV5 en remplacement de TVFQ.

M. Martin relève que les programmes touchant le domaine de la langue se poursuivent normalement. S'agissant de la tenue du Sommet des chefs d'État et de gouvernement francophones, il indique que des obstacles restent encore à écarter.

M. Martin propose que la participation de la Communauté française de Belgique à la revue Médecine/Sciences donne lieu à l'élaboration d'une position commune.

En Santé et Affaires sociales, le changement important du soutien financier des stagiaires français au Québec pose des problèmes. De l'avis de M. Martin, la solution se trouve plus dans la réorientation des programmes que dans la seule révision des rémunérations. Les récentes rencontres de Paris entre les organismes français et québécois responsables semblent avoir dégagé des avenues dans lesquelles il faut s'engager immédiatement.

M. Martin donne son accord aux orientations proposées par la partie française pour le programme d'affectation des VSNA. Il demande une application graduelle des dispositions ainsi retenues pour faire de l'année 1986 une année de transition.

M. Prettre, président de la délégation française, remercie M. Martin de l'exhaustivité et de la netteté de son exposé liminaire. Il présente les regrets du Directeur général des Rela-

tions culturelles, scientifiques et techniques de n'avoir pu lui-même conduire la délégation française à la présente session de la Commission permanente.

Sans entrer dans le détail des conclusions des discussions sectorielles qui ont eu lieu lors des derniers Conseils d'orientation du mois de mai, il observe que les dispositions destinées à mieux cadrer nos interventions communes avaient fait l'objet d'un assentiment général; il s'agissait d'éviter la dispersion des actions, de travailler au niveau qualitatif le plus élevé en s'appuyant sur des actions définies de la manière la plus rigoureuse, avec des mécanismes d'évaluation constants. Les objectifs définis en commun doivent, dans cet esprit, intégrer les différents moyens de coopération disponibles et les implications économiques réciproques en aval ou en amont des diverses opérations.

M. Prettre confirme les indications, données en mai dernier à Québec, quant au contexte budgétaire dans lequel s'inscrivent les actions conduites par le ministère des Relations extérieures à l'égard de tous ses partenaires. Il relève que les moyens affectés à la coopération dans les domaines culturels, artistiques, de l'éducation, du livre, de l'enseignement et de la recherche et de la communication ne connaissent pas de baisse sensible voire permettent un large maintien des actions engagées. S'agissant de la coopération technique, la situation financière est plus difficile et impose un exercice de redéploiement (dont les Conseils d'orientation avaient, en quelque sorte, été l'anticipation) tout en préservant un certain nombre de secteurs privilégiés (biotechnologies, télédétection, recherche médicale, enseignement supérieur et recherche).

M. Prettre évoque ensuite différents problèmes posés lors de la dernière Commission permanente.

- Missions unilatérales: Sans exclure systématiquement un appui logistique, qui sera décidé cas par cas, M. Prettre exprime la réserve de la délégation française à l'endroit de la proposition de la partie québécoise.

- VSNA: M. Prettre se félicite de l'accord recueilli par la proposition française d'orientation de ce programme, et souhaite également que son application soit conduite avec souplesse.

- Géologie-Mines: M. Prettre regrette que la délégation française ne soit pas encore en mesure d'apporter une réponse complète à l'aide-mémoire déposé par la partie québécoise, mais note qu'un accord existe déjà pour une réunion de réflexion et d'orientation en 1986.

- Coopération technique: La réponse de la partie québécoise aux projets d'orientation déposés en mai dernier lui étant parvenue très récemment, M. Prettre fait état d'un premier sentiment. Quelque peu déçu par cette réponse, qui lui paraît en retrait par rapport à la réaction enregistrée en mai dernier, il souhaite qu'un premier effort de clarification puisse être engagé dès la présente Commission permanente au sein de l'atelier où seront programmées les opérations de coopération technique de l'année à venir.

- Échange de médecins: M. Prettre évoque le problème irritant des conditions de rémunération des médecins en séjour actuellement au Québec et souhaite que la possibilité de corriger cette situation par des compléments soit activement étudiée. Il indique qu'il serait difficile dans l'avenir pour le MRE de continuer à cautionner des échanges qui continueraient à susciter de tels problèmes. Il se félicite, comme le Président de la délégation québécoise, de la nouvelle orientation donnée au programme Santé-Affaires sociales et de l'implication croissante des différentes institutions sous la responsabilité desquelles sera progressivement placé l'accueil de ces médecins.

S'agissant des échanges culturels, M. Prettre relève avec satisfaction la convergence des approches. Il note en particulier la perspective très intéressante que pourrait offrir le retour du signal de TV5 sur le Canada, mais il ne lui apparaît pas pour autant que ces perspectives puissent se substituer au déblocage des discussions actuelles sur le renouvellement de l'entente TVFQ 99 jusqu'au 15 septembre 1986.

Il est difficile, observe M. Prettre, de porter un jugement sur le développement de la revue franco-québécoise de recherche médicale "Médecine-Sciences", celle-ci étant encore en phase de rodage. Les objectifs fixés au départ, quant au nombre d'abonnements prévisibles, devraient en tout état de cause être mieux respectés.

En conclusion, M. Prettre réaffirme que la coopération franco-québécoise, en dépit des contraintes budgétaires générales, qui ne peuvent pas ne pas avoir d'effets mécaniques sur certains de ses moyens, reste une priorité de notre action.

La rigueur dont les délégations devront faire preuve dans l'allocation des moyens devra alors témoigner du sérieux et de la maturité de cette coopération et de l'ambition que de part et d'autre on a pour elle.

La Commission permanente entend ensuite les rapports d'activités du Président de l'Association Québec-France et du Secrétaire général québécois de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) annexés au présent procès-verbal.

* * * * * * * * *

Pour donner suite à la recommandation du coprésident français de la Commission permanente, une réunion s'est tenue dans le cadre de l'atelier de coopération scientifique et technique avec les collaborateurs du coprésident québécois du Conseil d'orientation de coopération technique.

Cette réunion avait pour but d'expliciter les termes de la réponse adressée au coprésident français.

En foi de quoi, la Commission permanente approuve les principes et la logique du projet de résolution déposé par la partie française au Conseil d'orientation de la coopération technique lors de la réunion du mois de mai 1985.

Les deux parties sont convenues de confier à un groupe de travail restreint le soin de définir les modalités pratiques de mise en oeuvre de cette résolution.

I- COOPÉRATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

SANTÉ ET AFFAIRES SOCIALES

FORMATIONS MÉDICALES

1. Définition du programme

Dans le but, d'une part, de tenir compte des recommandations formulées au printemps dernier par le Conseil d'orientation en Santé et Affaires sociales et, d'autre part, de résoudre les difficultés actuelles de fonctionnement de l'échange dit "de médecins résidents", difficultés principalement liées à la forte baisse de la rémunération

des médecins français affectés au Québec, les deux parties s'entendent pour modifier cette opération en définissant de nouvelles conditions d'accueil des participants français et québécois.

La partie québécoise proposera avant le 1er décembre 1985 un nouveau cadre d'accueil pour les médecins français sous la forme de séjours d'un an, alliant pratique hospitalière et recherche clinique, organisés dans des établissements hospitaliers québécois; le Fonds de recherche en santé du Québec (FRSQ) est chargé de la mise en place et du fonctionnement de ces séjours. Les bourses octroyées par le Québec seront de l'ordre de 15 000 $.

Pour sa part, la partie française maintient son engagement de mettre chaque année à la disposition du Québec des postes d'internes, à Paris et en Province, à l'intention des médecins québécois; ces postes sont offerts aux mêmes conditions que celles prévues pour les internes français.

2. Mesures transitoires pour 1986

Les dossiers de candidatures françaises à des postes de médecins résidents au Québec pour 1986 seront examinés par le FRSQ; il pourra être proposé aux candidats jugés admissibles des séjours hospitaliers et de recherche clinique du nouveau cadre d'accueil en substitution aux postes de résidents.

Parallèlement, la partie française informera les médecins français des conditions nouvelles maintenant leur candidature.

Pour ce qui concerne les demandes québécoises pour des postes d'internes en France, elles seront transmises aux autorités françaises suivant les modalités comparables à celles utilisées en 1985.

Pour 1986, la partie française offrira un nombre de postes d'internes égal au nombre de stages proposés par la partie québécoise; l'objectif d'un échange portant sur 30 médecins de part et d'autre est fixé d'un accord commun.

3. Situation des médecins résidents français actuellement en poste au Québec

Afin d'améliorer la situation financière des médecins résidents français actuellement au Québec, la partie québécoise qui ne souhaite pas modifier la bourse de

15 000 $ annuels sans impôt actuellement consentie s'engage à couvrir les frais de scolarité et d'assurance-responsabilité.

En outre, elle fait part de son intention d'adresser à tous les responsables des établissements d'accueil des résidents français une lettre d'information précisant les conditions financières d'emploi de ces médecins.

La partie française considère que cette amélioration marginale ne règle pas le problème posé et attire à nouveau l'attention de la partie québécoise sur les difficultés, pour le déroulement du séjour actuel des médecins résidents français, qui pourraient résulter des conditions financières inadaptées qui leur sont consenties. Elle reconnaît néanmoins que cette bourse, en termes purement monétaires, est sensiblement équivalente à ce qui est consenti aux Québécois en France.

RECHERCHE MÉDICALE

Conformément aux décisions prises lors de la 39e session de la Commission permanente, les moyens proposés ici correspondent:

- au renouvellement des projets actifs de l'année 1985;
- à l'introduction, dans le cadre de ces projets, de séjours de longue durée pour des chercheurs de haut niveau.

Ainsi que le Conseil d'orientation en Santé et Affaires sociales l'a proposé en mai 1985, un appel d'offres pour le renouvellement des projets en cours et pour l'introduction de projets nouveaux en 1987 sera organisé dans le courant de l'année 1986 par le FRSQ et l'INSERM.

Il est confirmé en outre que le présent programme est élargi au domaine social et que les projets conjoints en recherche sociale sont admis à participer à l'appel d'offres.

Les deux parties conviennent que les moyens non ventilés prévus au présent procès-verbal seront affectés en priorité aux projets exploratoires actifs de 1985 ayant fait l'objet d'une évaluation satisfaisante.

La Commission permanente se félicite de la bonne marche de ce programme et du travail efficace effectué conjointement par le FRSQ et l'INSERM qui en assument la responsabilité scientifique.

FONCTION PUBLIQUE

- Échange de fonctionnaires

Les deux parties s'entendent pour renforcer les critères de sélection des participants au programme dans le sens des recommandations retenues par la Commission permanente en novembre 1983 et de l'intérêt explicite des ministères tant d'accueil que d'origine.

En 1986, deux possibilités d'affectation de fonctionnaires français du Québec déjà autorisées pour la période 1985-1986 restent à pourvoir.

Les parties s'entendent pour que huit nouvelles affectations de Québécois en France et trois affectations supplémentaires de Français au Québec puissent être engagées avant la fin de l'année 1986 pour des séjours portant sur 1986-1987.

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE, SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

La Commission permanente a admis le principe de faire figurer dans certains programmes sectoriels quelques missions d'investigation. Il est entendu que le but principal poursuivi lors de ces missions sera l'identification de projets conjoints possibles répondant aux orientations générales de collaboration convenues entre les deux parties.

AGRICULTURE, AGRO-ALIMENTAIRE, PÊCHE

La Commission permanente marque sa satisfaction devant l'émergence du projet de collaboration pluriannuelle entre la Station de pathologie porcine de Ploufragan et le Groupe de recherche sur les maladies infectieuses du porc de St-Hyacinthe, qui devraient conclure prochainement une entente pour la coproduction d'un outil de diagnostic et de prévention des maladies du porc.

Par ailleurs, les deux sessions du Séminaire franco-québécois sur le lait se sont déroulées à la grande satisfaction des deux parties. La Commission permanente se montrera particulièrement attentive à ses retombées.

ÉNERGIE

Suite aux recommandations formulées lors de la 39e session de la Commission permanente, la partie française propose que les relations franco-québécoises bien amorçées dans ce domaine se poursuivent dans le cadre des accords conclus entre entreprises.

La Commission permanente note avec satisfaction l'intention du CQCI et du CFCI d'organiser un séminaire sur les technologies énergétiques, secteur identifié par les actions de sensibilisation menées en 1984 et 1985 dans le cadre du programme énergie.

Les parties retiennent la possibilité de réaliser des missions de sensibilisation industrielles dans ce domaine, au titre du programme de soutien au développement économique.

BIOTECHNOLOGIES

La Commission permanente se félicite du bon déroulement de ce programme et note avec satisfaction l'évolution vers des applications industrielles de trois projets conjoints.

Le remplacement de la procédure d'appel d'offres industrielles, prévu lors de la dernière réunion du Conseil d'orientation par l'attribution d'une subvention particulière à un projet sélectionné dans le but de hâter le processus d'industrialisation, est accepté. Pour 1986, le projet portant sur la bioluminescence pourrait bénéficier de cette aide qui devrait permettre le développement d'un luminomètre.

ENVIRONNEMENT

Les deux parties ont procédé à un réaménagement des propositions déposées par les ministères pour 1986,afin de s'assurer de leur conformité aux orientations retenues lors de la rencontre des ministres français et québécois de l'environnement en septembre 1984.

En ce qui concerne les techniques de l'eau, les missions sont allouées à la Fondation de l'eau, sous réserve que les correspondants qu'elle a identifiés au Québec donnent suite à ses propositions.

FORÊT-FILIÈRE BOIS

Les orientations arrêtées par la 39e session de la Commission permanente ont été réaffirmées par les ministres français et québécois responsables de la Forêt lors de la visite au Québec, en septembre 1985, du ministre délégué à la Forêt, M. René Souchon. Compte tenu de l'accent mis sur la recherche, la Commission permanente a décidé de renvoyer les projets touchant la biotechnologie au programme "enseignement supérieur et recherche".

La Commission permanente souhaite également que les travaux à engager en 1986 concernant l'effet des polluants atmosphériques sur la forêt le soient en liaison étroite avec ceux prévus sur le même thème dans le cadre du programme Environnement, sous la rubrique "Pluies acides".

MINES-GÉOLOGIE

Dans l'attente d'une réponse de la partie française aux propositions déposées par la partie québécoise lors de la 39e session de la Commission permanente, aucun moyen spécifique n'est alloué au programme en 1986.

Toutefois, au cas où la suite donnée prendrait la forme d'un "séminaire minier québécois" associé au Congrès de la Société des industries minières prévu à Douai en juin 1986, les deux parties s'entendent pour dégager les moyens minimaux nécessaires pour en assurer la bonne réalisation.

TÉLÉDÉTECTION

Les deux parties marquent leur satisfaction de l'accord intervenu entre les partenaires concernés lors du Colloque tenu en mai 1985 à Chicoutimi. Cet accord permettra de mettre en place un programme d'utilisation au Québec des images produites par le satellite Spot à partir de 1986. Le programme de mission retenu pour 1986 devrait en faciliter la réalisation.

Par ailleurs, les projets de recherche fondamentale en télédétection devraient trouver place dans le programme "enseignement supérieur et recherche" à partir de 1987.

INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

La Commission permanente décide d'inscrire, au titre de l'information scientifique et technique, des missions de courte durée dans le sens Québec-France, totalisant 10 semaines de séjour à répartir entre les quatre opérations suivantes:

- Bibliocom-Badicom;
- Politique en matière d'information scientifique et technique;
- Coopération entre IST-Informathèque Inc. et Télésystèmes, pour laquelle la partie française prendra à sa charge, comme cela est prévu pour 1986, 50% des coûts de télécommunications transatlantiques;
- Projets de coopération entre le Musée national des sciences, des techniques et des industries de La Villette et la Maison des sciences et techniques de Montréal.

La Commission permanente exprime son intérêt particulier pour ce projet de collaboration.

Il est proposé que l'établissement de La Villette et les responsables du projet de la Maison des sciences et techniques de Montréal mettent au point en 1986, de façon conjointe, un texte précis et détaillé décrivant le projet et définissant clairement des objectifs concrets. Afin de faciliter la mise en place de l'opération, une mission en France d'une durée d'une semaine, à l'intention d'un responsable québécois, est prévue.

Ce document, qui sera étudié par les deux gouvernements lors de la prochaine session de la Commission permanente, permettra de déterminer, pour l'attribution de moyens de soutien en 1987, si le projet correspond à l'orientation générale définie lors de la visite au Québec de M. Laurent FABIUS, Premier ministre, au mois de novembre 1984 et s'il est conforme aux principes et objectifs de la coopération scientifique et technique franco-québécoise.

TOURISME

Les parties se félicitent du rapprochement amorcé entre les administrations françaises et québécoises responsables du tourisme à l'occasion du séjour du ministre québécois du tourisme en France en septembre 1985.

La Commission permanente s'attend à ce qu'une sélection de thèmes précis de coopération, conformément aux orientations générales retenues, soit définie lors des entretiens qu'aura la délégation française "ad hoc" avec les autorités québécoises à la fin de novembre 1985. Afin d'accompagner la mise en oeuvre des premiers projets qui en résulteraient, la Commission permanente a réservé une enveloppe de moyens égale à celle qui avait été retenue pour 1985.

TRANSPORTS

La partie française souligne sa satisfaction devant les résultats obtenus par des missions réalisées au cours de l'été dans l'esprit des recommandations retenues par la Commission permanente au mois de mai dernier.

Les deux parties s'accordent pour privilégier la mise en oeuvre des premiers projets conjoints sur le thème "Transports" qui ont été identifiés à cette occasion et qui devraient faire rapidement l'objet de protocoles entre les parties concernées, explicitant leur déroulement prévisible.

En ce qui concerne la sécurité routière, les deux parties souhaitent que la délégation québécoise prévue en 1986 ait l'occasion d'identifier semblablement des projets conjoints pouvant être réalisés ultérieurement.

SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Commission permanente souligne particulièrement le succès rencontré par le programme d'échange PME-PMI auprès des entrepreneurs et les retombées très positives que ceux-ci déclarent en retirer au bénéfice de la gestion de leurs propres entreprises. Il en résulte une meilleure connaissance de la pratique des affaires outre-atlantique qu'ils peuvent ensuite faire partager dans leur milieu (CCI, groupements régionaux d'entrepreneurs). Les moyens ont été réservés pour assurer un taux raisonnable d'acceptation des demandes attendues en 1986.

La Commission permanente rappelle les conditions qu'elle a posées en 1983 à la réalisation de missions de sensibilisation et précise que leur objectif prioritaire devra être d'identifier concrètement des possibilités de collaboration entre les milieux économiques concernés, qu'il s'agisse de coopération au niveau des organismes professionnels, de projets conjoints

de formation, de recherches communes (programme CRIQ-ANVAR), de transferts de technologie, de projets d'investissements outre-atlantique, ou même d'échanges compensés industriels ou commerciaux. C'est à ces conditions que ce programme pourra être poursuivi dans le cadre de la mise en application des orientations convenues de la coopération technique.

RECHERCHE INDUSTRIELLE ET INNOVATION TECHNOLOGIQUE

Les parties se félicitent de constater que les projets engagés se réalisent dans de bonnes conditions. En ce qui concerne le lancement de nouveaux projets, la partie québécoise signale qu'elle envisage de mettre en place un mode de financement analogue à celui de la partie française et qu'elle devrait prochainement informer la partie française des résultats obtenus à cet effet.

CONDITION FÉMININE

Les parties se félicitent de la mise en oeuvre rapide des termes de l'entente intervenue entre les ministères français et québécois. La Commission permanente a retenu d'y affecter exceptionnellement les moyens nécessaires.

COOPÉRATION SUR DES THÈMES INSTITUTIONNELS DIVERS

Conformément aux principes figurant dans la résolution sur les orientations de la coopération technique qu'elle a adoptées, la Commission permanente décide de n'affecter qu'une enveloppe globale pour répondre aux demandes de missions d'information portant sur des thèmes institutionnels divers.

VSNA

La Commission permanente approuve l'orientation générale du programme d'affectation de VSNA dans des organismes québécois définis dans la note jointe en annexe, et en adopte les modalités.

En particulier, une candidature ne pourra être retenue par la partie française que dans le mesure où elle est soutenue par un organisme officiel français dans le cadre des relations de coopération qu'il entretient avec un partenaire québécois; ce

soutien doit être spécifié par écrit et joint au dossier de candidature. Toutefois, et à titre transitoire pour 1986, une telle attestation ne sera pas systématiquement requise, les Services officiels français pouvant se charger, en son absence, de vérifier si la demande est conforme aux orientations définies; une attention particulière sera portée par la partie française aux demandes d'affectation de médecins au Québec.

En 1986, 18 postes pourront être pourvus en échelonnant, dans la mesure du possible, les recrutements de la façon suivante:

- février 1986: 5 postes
- avril 1986 : 5 postes
- septembre 1986: 5 postes
- décembre 1986: 3 postes

Cette répartition correspond, compte tenu des postes déjà pourvus au Québec, à la présence permanente en 1986 d'une moyenne de 22 VSNA.

II- COMMUNICATIONS, LINGUISTIQUE, CULTURE, LOISIR, JEUNESSE ET SPORTS

COMMUNICATIONS

1. Comités techniques franco-québécois

- La Commission permanente constate avec intérêt l'évolution marquante des dossiers en matière de communication. Les comités techniques acceptés par les deux ministres de la Communication, lors de leur rencontre en décembre 1984, se sont réunis au cours de l'année dernière et poursuivront, en 1986, les travaux amorcés.

  Cette formule de coopération sera appliquée aux projets impliquant l'Association des maires des grandes villes de France, les villes de Paris et de Montréal, les villes de Rennes et Québec.

- RFI-SETTE

  Les parties se félicitent de l'entente intervenue entre Radio-France International et la SETTE pour la diffusion en direct, au Québec, des émissions de RFI.

- Téléscience

La Commission permanente prend note du souhait exprimé par le Centre national d'étude des télécommunications (CNET) et l'Université du Québec de reprendre leur collaboration visant à réaliser un outil télématique spécialement adapté à la communication entre laboratoires scientifiques.

Tenant compte du fait que des moyens importants ont déjà été consentis par le passé par les deux gouvernements en appui à cette opération, la Commission permanente ne prévoit pour 1986 aucune contribution additionnelle pour réactivation du projet qui devra être asssurée par les organismes impliqués.

Cette position pourra toutefois être révisée lors d'une prochaine session de la Commission permanente en fonction des résultats obtenus en 1986.

2. Télévision

- TVFQ 99

Cf supra

- TV5

La Commission permanente se réjouit de la participation à TV5 du consortium de télévision Canada-Québec qui diffusera les programmes qu'il a sélectionnés à partir de janvier 1986. Par ailleurs, il procédera dans les semaines qui viennent à une étude de faisabilité de la retransmission en Amérique du Nord des émissions de TV5. Les résultats de cette étude, qui seront connus au début de 1986, seront communiqués aux gouvernements impliqués.

- Coproduction télévisée

En matière de coproduction audio-visuelle, les parties renouvellent leur souhait qu'à l'occasion des festivals de cinéma, des rencontres soient organisées pour les producteurs et les réalisateurs français et québécois.

3. Cinéma

Les deux parties s'entendent pour attribuer, de part et d'autre, six missions à des professionnels du cinéma afin de favoriser la coopération dans ce domaine. Elles conviennent également de prévoir l'attribution de cinq missions à des producteurs et à des réalisateurs québécois pour des projets qui seront examinés ultérieurement.

La partie québécoise souhaite être informée des initiatives qui pourraient être prises en ce qui concerne la question du doublage et du sous-titrage. Elle rappelle qu'à cet effet un groupe de travail interministériel devait être créé pour étudier ce problème et tenter d'y trouver une solution.

4. Journalisme

Les deux parties conviennent de porter de trois à cinq le nombre de stages en journalisme dans chaque sens. Par ailleurs, elles étudieront la possibilité d'accorder à un(e) étudiant(e) québécois(e) une bourse d'étude de longue durée en France. (La partie française verserait la bourse et la partie québécoise défraierait le titre de transport international.)

5. Radio

- Les deux parties conviennent de favoriser les échanges entre réalisateurs de radio. À cet effet, elles prévoient affecter deux missions de deux semaines maximum de part et d'autre.

- Les coproductions de films radiophoniques entre Radio-France et des réalisateurs québécois seront encouragées. Deux missions de deux mois maximum seront réservées pour la réalisation en 1986 du projet: "En suivant la ligne acadienne".

6. Action musicale franco-québécoise

Une mission de deux semaines maximum de part et d'autre devrait permettre la mise sur pied d'un groupe de travail appelé "Action musicale France-Québec" destiné à favoriser la diffusion du disque et du vidéo-clip français et québécois.

7. Promotion du disque

Trois missions sont réservées à des projets particuliers qui visent à favoriser la pénétration du disque québécois en France et français au Québec.

LINGUISTIQUE

Les deux parties ont dressé un bilan de réalisation du programme de l'année 1985. Compte tenu des missions annonçées pour les deux prochains mois, on peut penser que les moyens affectés aux différents projets auront été presque entièrement utilisés.

La partie québécoise a déposé 21 projets pour l'année 1986. Après examen et compte tenu des moyens disponibles et des priorités retenues par le Conseil d'orientation de la coopération linguistique, des opérations bilatérales ont été privilégiées et des projets ont été regroupés. Au total, 14 missions ont été attribuées à 11 projets retenus; 3 missions non ventilées ont été mises à la disposition de l'OLF pour la réalisation d'un certain nombre de projets dans le cadre des travaux en terminologie.

La partie française prévoit d'affecter une quinzaine de missions, au maximum, pour les projets qui devraient être déposés sous peu par le Commissariat général de la langue française.

- Protocole d'accord

Le CGLF et l'OLF sont sur le point de s'entendre sur la conclusion d'un protocole d'accord en vue de la création d'un réseau informatisé de données linguistiques, terminologiques et néologiques de langue française.

La signature de ce protocole est prévue à l'occasion du Colloque sur la néologie qui se tiendra à Paris en décembre prochain.

- Revue Médecine/Sciences

A) La partie française informe la partie québécoise que certaines difficultés concernant le financement de la revue Médecine/Sciences sont apparues. Elles seront étudiées - aux fins d'en tirer les conclusions utiles - à l'occasion de la prochaine réunion du Comité des fondateurs qui devra examiner le bilan financier en vue d'en faire le point de façon exhaustive et précise.

B) Concernant la démarche de la Communauté française de Belgique qui souhaite être associée à part entière, au même titre que le Québec et la France, à l'entreprise de production, de rédaction et de diffusion de la revue, les deux parties affirment leur acquiescement de principe et se disent disposées à convertir cette coopération bilatérale en une coopération multilatérale.

Les deux parties établissent toutefois, qu'en tout état de cause, l'intégration de la Communauté française de Belgique ne pourrait se faire avant que ne soit terminée la phase initiale de trois ans qui lie les parties financièrement jusqu'au printemps de 1987.

Les deux parties demandent au Comité des fondateurs, qui doit tenir une réunion fin novembre, de produire avant la fin de mars 1986 une étude de faisabilité explicitant les diverses incidences que l'intégration de la Communauté française de Belgique aurait à la fois sur l'administration et les structures opérationnelles de l'entreprise.

CULTURE

ÉCHANGES ARTISTIQUES

Les deux parties se félicitent du nombre et de la qualité des échanges artistiques qu'entretiennent le Québec et la France. Elles conviennent d'entretenir ce courant en s'attachant notamment à réaliser les projets évoqués ci-après:

1. Formation: "bourses d'excellence" québécoises en France

La partie québécoise fait savoir à la partie française qu'elle envisage de remodeler de son côté l'organisation administrative de ce programme de 10 bourses. La partie française continuera volontiers d'apporter à cette action son soutien comme elle l'a fait en 1984-1985 et 1985-1986 (aide technique et protection sociale).

2. Participation à des activités culturelles

Les deux parties sont convenues de poursuivre leur action en faveur de la participation d'artistes et des personnalités des deux communautés aux activités culturelles

menées de part et d'autre. Elles prévoient d'affecter à cette rubrique 40 missions chacune. Les missions seraient réparties selon plusieurs thèmes:

- Missions d'artistes: Les deux parties souhaitent encourager la participation d'artistes à des festivals, des expositions, des tournées artistiques, des concours internationaux. La partie française propose pour sa part de favoriser en 1986 des participations de troupes et d'artistes français notamment au festival "Juste pour rire" de Montréal, au festival de jazz de Montréal, au festival d'été de Québec, au Festival international du mime de Montréal.

- Mission de responsables culturels: Les deux parties conviennent que cette rubrique doit être gérée de manière très stricte et est destinée principalement à préparer des actions futures ou à encourager des coopérations techniques et pédagogiques.

3. Échanges de compositeurs

Les deux parties conviennent de présider à un échange de compositeurs en 1986: la partie québécoise propose que le compositeur français Henri DUTILLEUX se rende au Québec pour une semaine à l'occasion de la création nord-américaine par l'Orchestre symphonique de Montréal de son concerto pour violon en février 1986. Le compositeur québécois invité en France en retour sera choisi ultérieurement.

4. Théâtre international de langue française

La partie québécoise rappelle son intention de participer à ce projet. La partie française confirme l'intérêt que son ministère de la Culture attache à cette opération. Il est indiqué que des contacts ultérieurs permettront de préciser les modalités de cette collaboration.

5. Tournées théâtrales françaises au Québec

La partie française fait savoir à la partie québécoise qu'elle souhaite pouvoir présenter en 1986 une importante production théâtrale qui pourrait se rendre au Québec en juin-juillet. La partie québécoise exprime son intérêt pour ce projet.

Par ailleurs, la partie française indique qu'elle étudie la possibilité d'appuyer la présentation par la Place des Arts de Montréal de ""Tchékov-Tchékova" de François VOCHER.

6. Exposition d'art contemporain québécois en France

Les deux parties notent avec satisfaction que cette exposition pourra être présentée à l'ELAC de Lyon à partir du 12 décembre 1985.

7. La partie québécoise communique un certain nombre de projets qu'elle se propose de mener à bien en 1986:

- Exposition itinérante de sculpture québécoise (projet 800 p.i 3);
- Participation québécoise au Salon de la jeune peinture de Paris;
- Échanges entre galeries d'art (projet "Paris-Berlin-Milan-Montréal");
- Participation québécoise à la 4e Conférence internationale sur l'économie de la culture (Avignon, mai 1986).

Sur l'ensemble de ces projets dont elle prend note avec intérêt, la partie française offre d'apporter, en tant que de besoin, son appui technique.

8. D'une manière générale, la partie française émet le voeu de recevoir l'appui de la partie québécoise en ce qui la concerne afin que les tournées françaises présentées sur le continent nord-américain puissent bénéficier d'une extension maximum.

LIVRE

Conformément aux recommandations adoptées dans ce domaine lors du dernier Conseil d'orientation, les deux parties réaffirment leur volonté de privilégier le renforcement du programme de coédition du livre scientifique et technique d'une part, et des échanges d'écrivains et de professionnels du livre, d'autre part.

1. Aide à la coédition du livre scientifique

Les deux parties se félicitent du bon fonctionnement de ce programme et décident d'y consacrer pour l'année 1986, une somme de 100 000 dollars pour la partie québéoise et 600 000 F pour la partie française.

Aide à la coédition littéraire

La partie québécoise reconduit ce programme pour l'année 1986 à un niveau de moyens au moins égal à celui de l'année 1985.

Aide à la diffusion

Les deux programmes d'aide à la diffusion
. du livre scientifique, technique et médical français au Québec, et
. d'aide à la promotion du livre québécois en France,
sont reconduits en 1986 à hauteur de 500 000 F pour la partie française, et à un budget sensiblement égal pour la partie québécoise.

La partie française apportera un soutien technique à l'Office de Promotion de l'Édition française (OPEF) pour la présentation en avril-mai 1986 d'une exposition itinérante du livre scientifique et technique français dans les grandes universités du Québec.

2. Programmes d'échanges d'écrivains et de professionnels du livre

Les deux parties conviennent d'y consacrer pour l'année 1986 les moyens suivants:

- 8 missions Québec-France
- 8 missions France-Québec

Prix littéraires

Les prix littéraires "Québec-Paris" et "France-Québec" sont dotés par la partie québécoise de 2000 $ chacun, la partie française prenant en charge le transport international et les frais de séjour des lauréats en France pour une durée d'une semaine.

3. Autres actions

La partie québécoise et la partie française prendront en charge en 1986 une mission Québec-France et une mission France-Québec pour permettre l'établissement de la Convention portant sur l'échange de formateurs aux métiers du livre entre l'ASFODELF et le Collège Marie-Victorin de Montréal.

Dans le cadre des échanges entre l'Université Laval et la Bibliothèque nationale de Paris, la partie française prévoit en 1986 l'invitation en France de la directrice générale de la Bibliothèque de l'Université Laval qui met à la disposition de la Bibliothèque nationale de Paris son fichier informatisé de "mots-matières".

La partie française fait état de l'impossibilité pour l'organisme français concerné de prendre en charge les élèves québécois au Stage technique international d'archives.

JEUNESSE-LOISIR-SPORT-PROTECTION DE LA NATURE

La Commission permanente se réjouit du travail accompli dans ce secteur de la coopération, notamment en ce qui a trait à la protection de la nature dans le cadre du Colloque sur la restauration des rivières à saumon et s'agissant du domaine sportif, de la qualité des recherches et des travaux menés dans le cadre du projet: détection des talents.

Elles conviennent de consacrer des moyens pour soutenir particulièrement les jumelages des parcs Saguenay-Cévennes et des rivières Dordogne et Jacques-Cartier.

III- ÉDUCATION

ORIENTATIONS 1-2-3

La partie française n'ayant reçu ses projets que très tardivement, la Commission permanente ne peut procéder à l'harmonisation des diverses propositions. Les parties conviennent donc d'affecter, sans les ventiler, les moyens suivants pour chacune des orientations.

- Orientation 1: 13 missions pour un total de 15 semaines de part et d'autre.

- Orientation 2: 13 missions pour un total de 20 semaines de part et d'autre.

- Orientation 3: 30 missions françaises pour 60 semaines et 25 missions québécoises pour 50 semaines.

La ventilation de ces moyens sera faite dans le cadre des réunions de concertation qui auront lieu à Québec à la mi-novembre entre les responsables du MEN et ceux du MEQ et du MESST. Les propositions présentées à ce moment devront être entérinées par le MRE et le MRI pour devenir des décisions de la Commission permanente.

ENSEIGNEMENTS TECHNOLOGIQUES SUPÉRIEURS

Lors de la dernière réunion de la Commission permanente, le Conseil d'orientation sur l'enseignement supérieur et la recherche a rappelé son intérêt pour le programme de coopération en enseignement technologique supérieur mais a insisté aussi sur la nécessité de l'asseoir sur de nouvelles bases, tout en menant à terme les projets en cours les plus productifs.

C'est dans cet esprit qu'ont été retenus quatre projets dont trois font déjà l'objet de coproduction.

Cette sélection rigoureuse a permis de dégager les moyens nécessaires à la mise en oeuvre des nouvelles orientations qui résulteront notamment de la mission française d'investigation des possibilités de coopération dans le cadre du programme FIRTECH - Formation des ingénieurs par la recherche dans les technologies diffusantes - créé récemment par les ministères de l'Éducation nationale et de la technologie.

Les projets nouveaux (Centres spécialisés et Écoles nationales) présentés par le MESST seront examinés à la lumière des conclusions de la mission française d'investigation et des priorités du MESST.

Les deux parties reconnaissent tout l'importance de cette mission qui devrait permettre de réviser la coopération dans ce secteur et décident, en conséquence, d'affecter à son suivi la majeure partie des moyens disponibles, soit 6 missions françaises pour un total de 12 semaines et 8 missions québécoises pour un total de 16 semaines.

FORMATION PROFESSIONNELLE ET ÉDUCATION PERMANENTE

La Commission permanente reconnaît que ce secteur reste important et la partie québécoise souligne la valeur des projets présentés par les trois ministères impliqués (MEQ, MESST, MMSR). Toutefois, les deux parties déplorent l'absence de véritable harmonisation entre les projets français et québécois alors que la toute récente mission de concertation avait produit un plan de travail commun pour 1986. La programmation entérinée apparaît en annexe et prévoit 15 missions françaises pour 29 semaines et 15 missions québécoises pour 30 semaines.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

La Commission permanente constate avec satisfaction que le programme "enseignement supérieur et recherche" a d'ores et déjà été réalisé à 95%. À la fin de l'année, la quasi-totalité des moyens accordés à l'automne 1984 sera consommée. Cette coopération confirme son dynamisme habituel.

S'agissant des projets intégrés susceptibles de se prolonger en 1986 selon la procédure traditionnelle, la Commission permanente a retenu 30 projets dans les secteurs scientifiques et techniques (sciences humaines: 12, sciences fondamentales et appliquées: 18) et 7 projets du secteur linguistique. Les moyens accordés apparaissent dans les tableaux annexés au présent relevé de décisions.

Pour assurer une nouvelle impulsion aux échanges dans le domaine des enseignements supérieurs et de la recherche, les deux parties décident de réserver des moyens significatifs aux nouveaux projets de recherche qui seront retenus par le comité scientifique mixte d'évaluation et de sélection des projets, dont la création a été décidée en mai dernier par la Commission permanente à l'occasion de la XXXIXe session, sur proposition du Conseil d'orientation de la coopération franco-québécoise sur l'enseignement supérieur et la recherche.

Les deux parties sont tombées d'accord pour que le volume global des moyens destinés aux nouveaux projets du secteur scientifique et technique soit, en 1986, supérieur de 50% au volume des moyens accordés aux demandes de renouvellement des projets intégrés.

Ainsi, en 1986, année de transition entre les deux systèmes, les moyens affectés au titre des projets de recherche conjoints (secteur scientifique et technique) seront répartis de la manière suivante: 40% pour les projets intégrés "ancienne formule", 60% pour les nouveaux projets de recherche. En ce qui concerne les projets universitaires du secteur linguistique, la Commission permanente décide de réserver des moyens "non ventilés" pour les nouveaux projets qui seront retenus par le comité scientifique mixte.

La Commission permanente demande que cette instance commune d'évaluation et de sélection des projets se réunisse le plus rapidement possible, et au plus tard au mois de janvier 1986. La partie française indique que les nouveaux projets sont d'ores et déjà soumis à l'expertise et que des évaluateurs scientifiques ont été désignés; elle précise, en outre, que la composition de la délégation française au comité scientifique mixte dépendra de la nature des projets retenus par les évaluateurs français. Par ailleurs, la partie française demande que certains projets présentés par les ministères techniques (Environnement, Forêt ...) et entrant dans le cadre des thèmes prioritaires retenus pour la coopération universitaire, puissent être soumis à l'appréciation du comité scientifique mixte et mis en concurrence avec les projets universitaires déposés dans le cadre du programme de coopération en enseignement supérieur et recherche. La partie québécoise accepte ces propositions, sous réserve qu'il s'agisse bien de projets de recherche à caractère universitaire.

Le programme de soutien aux professeurs en année sabbatique est reconduit; pour la première fois, ce programme est étendu aux professeurs français désireux d'effectuer au Québec un séjour scientifique dans le cadre d'un "semestre sabbatique".

Les deux parties décident de favoriser la participation d'enseignants-chercheurs français de haut niveau aux deux colloques organisés en 1986 par HEC-Montréal à l'occasion de son 75^{e} anniversaire. Des moyens sont prévus à cet effet.

Par ailleurs, la partie québécoise souhaite une participation importante des chercheurs et des scientifiques français au prochain congrès de l'ACFAS. La partie française partage ce souhait; elle ne veut toutefois prendre aucun engagement financier précis, se réservant la possibilité d'accorder, au coup par coup, une aide limitée à certains enseignants-chercheurs dont la participation présenterait un grand intérêt.

La Commission permanente reconnaît l'importance des travaux entrepris par le Centre interuniversitaire de coopération franco-québécoise au cours de sa première année de fonctionnement.

Le rapport annuel qui sera produit en mai 1986 permettra de mieux mesurer les progrès accomplis.

Fait à Québec, le 25 novembre 1985

Le Président de la
Délégation française

Christian Prettre

Le Président de la
Délégation québécoise

Yves Martin

ANNEXE I

LISTE DES MEMBRES DE LA DÉLÉGATION FRANCAISE À LA 40ème SESSION DE LA COMMISSION PERMANENTE DE COOPÉRATION FRANCO-QUÉBÉCOISE

Président: M. Christian PRETTRE, directeur général adjoint des Relations culturelles, scientifiques et techniques.

M. Renaud VIGNAL, consul général de France à Québec.

Du ministère des Relations extérieures

M. Jacques DEPAIGNE,	directeur de la Communication
M. Bernard PONCET,	direction de la coopération scientifique et technique, sous-directeur des opérations géographiques
M. Gérard FONTAINE,	Adjoint au sous-directeur des Echanges artistiques et culturels à la Direction des identités et échanges culturels
M. Gérard MORILLON,	Coordonnateur Québec
M. Daniel PARFAIT,	Direction Amérique
M. Brice DUSUZEAU,	Chef du Bureau Amérique à la Direction de la coopération scientifique et technique
M. Yannick BOULAY,	Chargé de mission auprès du Directeur à la Direction du Français
M. Jean-Claude BOUCHER,	Bureau du Livre à la Direction des identités et échanges culturels

Du Consulat général de France à Québec (Service culturel, scientifique et de coopération technique)

M. Jean-Paul VEZIANT,	Conseiller culturel, scientifique et de coopération
M. Philippe DUCRAY,	Attaché culturel, adjoint du Conseiller culturel
M. Alain PLAUD,	Attaché de coopération

.../2

M. Thierry VIELLE, Attaché culturel

Mme Monique RIVIER, Attaché scientifique et de coopération

M. Jean-Michel SOLENTE, Attaché culturel

M. Alain BERTRANEU, Attaché scientifique

M. Jean-François GUILLOTEAU, Attaché culturel

M. Jean-Claude BRUNET, Secrétaire général du service culturel, scientifique et de coopération

M. Philippe ROYERE, Conseiller de presse au Service d'information et de presse

Du Consulat général de France à Montréal

M. André LAMBERT, Conseiller commercial

M. Robert Jandelle, Directeur du CFCI

LISTE DES REPRÉSENTANTS QUÉBÉCOIS À LA 40ème SESSION DE LA COMMISSION PERMANENTE DE COOPÉRATION FRANCO-QUÉBÉCOISE

M. Yves MARTIN, sous-ministre au ministère des Relations internationales

M. Léo PARÉ, sous-ministre adjoint aux Affaires bilatérales

M. Jacques JOLI-COEUR, directeur des Affaires françaises

M. Marcel CLOUTIER, directeur-associé aux Affaires françaises

M. Jean-Jacques CHAGNON, premier conseiller de coopération à la Délégation générale du Québec à Paris

M. Jacques BRIND'AMOUR, directeur des Relations économiques avec l'extérieur au ministère du Commerce extérieur.

M. François CHOINIÈRE, conseiller de coopération à la Délégation générale du Québec à Paris

M. Jacques BELLEAU, conseiller à la Direction des affaires françaises

M. François BOUVIER, - - - -

Mme Diane BERGERON, - - - -

M. Denis BRIÈRE - - - -

M. Bernard KOCH - - - -

M. Roland LACHANCE - - - -

M. André METZGER - - - -

Mme Denise PERRON - - - -

Mme Louise PÉRUSSE - - - -

M. Jean A. RENÉ - - - -

M. Gérard LAPOINTE, Conseiller en affaires linguistiques au ministère des Relations internationales

Mme Betty LAFRANCE, conseillère économique au ministère du Commerce extérieur.

AFFAIRES SOCIALES (missions et stages du réseau Affaires sociales)

Opérations / Moyens	Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
	Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
Aucune demande de projets pour 1986										

SEJOURS POUR MEDECINS QUEBECOIS EN FRANCE

Opérations / Moyens	Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
	Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
Dix (10) postes internes dans les hôpitaux de Paris			10	10 séjours						
Vingt (20) postes de formation post-doctorale (recherche clinique)			20	20 séjours						
TOTAL			300	30 séjours						

RECHERCHE MEDICALE

	Opérations / Moyens	Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
	GENIE BIOLOGIQUE ET MEDICAL										
1	Caractéristiques des tissus biologiques et des interfaces osimplants			2	3s au total						
	ENDOCRINOLOGIE										
2	Localisation immunocytochimi- et sites d'actions de neuro-peptides dans le système ner-veux central	2	4s au total	1	2s	1	1an				
	BIOLOGIE MOLECULAIRE										
3	Caractéristiques in situ des structures ribonucléprotéiques nucléaires	1	2s	1	2s						

RECHERCHE MEDICALE

	Opérations / Moyens	Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
	PHYSIQUE RADIOTHÉRAPIE										
4	Interaction des électrons de basse énergie avec la matière condensée	2	4s au total	2	3s au total	1	3m				
	GÉNIE BIOMÉDICAL										
5	Vers l'amélioration de la résistance à l'injection des prothèses artificielles - Elaboration de conceptions nouvelles	1	2s	1	2s						
	CANCÉROLOGIE										
6	Étude des realtions entre virus oncogènes et désordres cérébraux	2	4s au total	1	2s						

RECHERCHE MEDICALE

	Opérations / Moyens	Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
	GÉNIE GÉNÉTIQUE										
7	Mécanismes moléculaire de la synthèse de l'hormone de croissance et de régulation dans le système nerveux central et l'hypophyse. Etude par hybridation in situ par cryocilitramicromotomie	1	2s	1	2s	1	1m				
	ENDOCRINOLOGIE										
8	Interactions monoamines-neuropeptides au niveau du système nerveux central: aspects anatomiques, biochimiques et comportementaux	1	2s	1	2s	1	2m				

RECHERCHE MEDICALE

Opérations / Moyens		Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
	ALLERGIE INFLAMMATOIRE										
9	Interactions des oxygènes et leucocytaires et modulation de la bio-synthèse des leucotriènes: système nerveux central et l'hypophyse. Etude par hybradation in situ par cryocli-tramicromotomie	2	4s au total	1	2s						
	CARDIOLOGIE										
10	Etude des écoulements sanguins dans la crosse de l'aorte chez les sujets porteurs de lésions valvulaires aortiques	2	2s	1	2s						

RECHERCHE MEDICALE

Opérations / Moyens		Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
	NEUROLOGIE										
11	Le sommeil normal et pathologique	2	4s au total	1	1s						
	PHYSIOTHERAPIE RESPIRATOIRE										
12	Les informations sensorielles issues des muscles respiratoires, leur contrôle éventuel dans le phénomène de la fatigue musculaire	1	2s	2	3s au total	1	2m				
	BIOCHIMIE										
13	Appplication de nouvelles technologies à l'étude de neurolipidoses héréditaires humaines			1	2s						

RECHERCHE MEDICALE

Opérations / Moyens		Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
	BIOLOGIE- IMMUNOVIROLOGIE										
14	Etude des enzymes de métabolismes de l'ADN du virus d'Epstein„Barr ayant pour but ultime de trouver les inhibiteurs spécifiques	2	4s								
	BIOLOGIE										
15	Etude des cellules phagocytaires et dendritiques(CD) Analyse comparative chez la souris et chez l'homme	1	2s								

RECHERCHE MEDICALE

	Opérations / Moyens	Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
	GENETIQUE										
16	Etude de susceptibilité de souches de rats congéniques et de recombinants entre rats susceptibles et résistants aux anomalies auto-immunes induites par hg Cp2	1	2s								
	PATHOLOGIE										
17	Endothelium vasculaire et cryofracture. Etude in vitro sur l'aorte isolée perfusée de rat	1	1s			1	1m				

RECHERCHE MEDICALE

Opérations / Moyens	Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
	Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
Missions non ventilées	5	10s au total	15	25s au total						
Stages							3	21m		
TOTAL	27F	51s	30Q	51s	6F	21m	3Q	21m		

FONCTION PUBLIQUE
ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

	Opérations / Moyens	Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
1	Colloque IIAP-ENAP			6	1s						
2	Colloque IIAP-ENAP (mission préparatoire-Coordination)	1	1s	1	1s						
3	Mission d'étudiants ENAP-ENA	4	20s	3	18s						
4	Coordination des ententes	1	1s	1	1s						
5	Stage de perfectionnement dans l'administration française			2	4s						
	TOTAL	9F	22S	21Q	25S						
6	Echange de fonctionnaires	3		8							

AGRICULTURE, AGRO-ALIMENTAIRE, PÊCHES

Opérations / Moyens		Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
1	Projet de recherche conjoint										
	- écopathologie en médecine vétérinaire (outils de diagnostics de prévention des maladies du porc	4	12s	3 2	6s 2s						
2	Nouvelles techniques et utilisations des sous-produits d'abattoir et de la pêche dans le régime alimentaire des animaux			2	3s						
3	Mets cuisinés congelés à base de produits de pêche destinés au marché institutionnel			3	3s						Référence à la mission sur la valorisation des produits de la mer
4	Prolificité et productivité des truies			1	1s						Orienté sur l'identification de projets conjoints
5	Suite au séminaire sur la valorisation du lait	1	1s	3	3s						

AGRICULTURE, AGRO-ALIMENTAIRE, PÊCHES

Opérations / Moyens		Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
6	Transformation et conservation de la volaille			4	4s						
7	Formation de chercheurs de la DRST, mise en fonctionnement du centre d'essai					1	5m				
8	Microbiologie appliquée: fermentation et génie enzimique	4	4s								
9	Diffusion du vin: ouverture sur le marché américain	1	1s								
10	Tabac: sensibilisation	2	2s								
11	Confiserie: sensibilisation	3	3s								
	TOTAL:	15	23s	18	22s	1	5m				

BIOTECHNOLOGIES

Opérations / Moyens		Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
	Projets en cours										
1	Nouveau vaccin rabique	1	2s	2	2s						50 000 $
		1	2m								4 000 $
2	Hydrolyse de protéines laitières	3	1s	3	1s						
		2	4m	2	4m						80 000 FF
		1	1an								16 000 $
											24 000 $
3	Immuno-étalonnage par bioluminescence	2	1s	2	1s						
4	Cours de formation	18	2s	1	1s						20 000 $
5	Contrôle hormonal de la lactation	1	1s	1	1s						Sans subvention
		2	2s	2	2s						
6	Anticorps monoclonaux pour le dépistage du cancer			1	2m						60 000FF
				1	6m						

BIOTECHNOLOGIES

Opérations / Moyens		Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
7	Etudes pour le transfert d'embryons chez les animaux	3	2s	3	2s						
8	Logiciels applicables en biotechnologies	1 2	1s 2s	1 2	1s 2s						
9	Coordination	2	1s	2	1s						
10	Missions non ventilées	6 2 1 1	2s 1m 4m 1an	6 2	2s 1m						Sans subvention
11	Nouveaux projets à l'étude										Sans subvention
	- amélioration des arbres			1	4m						
	- Production d'agar			1	1s						
	- Bisondes organométalliques	1	1s	1	1s						

BIOTECHNOLOGIES

Opérations / Moyens		Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
	- Vecteur de protéines de type histone HU	1	2s	1 1	2s 1an						
	Développement industriel										
12	- Immunoétalonnage par bioluminescence										50 000 $ 300 000 FF
	TOTAL	44F 6F 2F	97S 16M 2ans	28Q 7Q 1Q	44S 22M 1an						

ENVIRONNEMENT

Opérations / Moyens		Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
	PRÉCIPITATION ACIDES										
1	Dépérissement des forêts	1	2s								
2	Réseaux de mesure de pollution notamment en forêt	1	2s								Orienter sur l'identification de projets conjoints
	TECHNIQUES DE L'EAU										
3	Assistance aux opérateurs de stations	3	3s								
	RÉCUPÉRATIONS ET RECYCLAGES										
4	Projet conjoint	2	2s	4	4s						Entente du 18 octobre 1985

ENVIRONNEMENT

Opérations / Moyens		Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
	PRÉVENTION DES DANGERS TOXIQUES			3	4s						Missions orientées sur l'identification de projets conjoints
5	Analyse en laboratoire des substance dangereuses										
6	Gestion et élimination des déchets dangereux										
	DIVERS										
7	Traitement anaérobie pour l'industrie alimentaire			2	2s						
	TOTAL:	7	9s	9	10s						

FORÊTS-FILIÈRE BOIS

Opérations / Moyens		Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
1	Préparation intensive des sols avant reboisement										
2	Techniques de bouturage										
3	Effet des polluants atmosphériques sur la dégradation des écosystèmes forestiers										
4	Coopération franco-québécoise dans le secteur industriel papetier										
5	Reboisement	4	8s								(1) Conditionnel à l'acceptation par l'institution d'enseignement
6	Techniques améliorées de fabrication de la pâte	2	2s								(2) Crédits non ventilés pour les missions 1, 2, 3, et 4
7	Formation: forêts urbaines et sub-urbaines					1	12m(1)				
	TOTAL	6	10s	12Q	16s(2)	1	12m				

TELEDETECTION

	Opérations / Moyens	Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
1	Introduction des données de télédétection spaciale dans des modèles hydrologiques	1	2s								
2	Corrections atmosphériques			1	2s						
3	Géologie			1	2s						
4	Introduction de la télédétection comme outil pédagogique que	1	2s	1	2s						
5	Techniques Hyperfréquences										
	a) Aspect technique	1	1s	1	2s						
	b) Aspect application							1	3m		

TELEDETECTION

Opérations / Moyens		Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
6	Traitement des données logiciels et système										
	a) Micro-informatique b) Reconnaissance de formation	1	1s	1	2s	1	4m				
7	Colloque SPOT			2	2s						
8	Formation SPOT au Québec	1	1s	1	2s						
9	Coordination du Programme	2	2s	1	1s						
10	Non identifiés	2	2s	3	3s						
	TOTAL	9F	11s	12Q	18S	1F	4M	1Q	3M		

INFORMATION SCIENTIFIQUE

Moyens / Opérations		Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
1	Biblicom-Badicom										
	- L'Index Biblicom (d'ffusion)			2	2s						
2	Science et Technologie										
	- Politique en matière d'information scientifique et technique			1	2s						
3	IST-Informathèque										
	- Lancement de la distribution des banques québécoises par télésystèmes										

INFORMATION SCIENTIFIQUE

Opérations / Moyens	Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
	Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
- Implantation du système informatisé										
- Mise en place de la version commerciale de QuestelPlus										
- Lancement publicitaire de co-distribution										
4 Musée de la Villette										
TOTAL			90	10S						

TOURISME

Opérations / Moyens		Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
1	Missions non ventilées										
	TOTAL	9F	15S	9Q	15S						

TRANSPORTS

Opérations / Moyens		Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
1	Transport de marchandises: chaînes de transport	5	10s								
2	Transport de personnes	11	11s								
3	Recherche	2	4s								
4	Sécurité et circulation routière:										
	- R.A.A.Q. coordination			2	1s						
	- conception des chaussées	1	2s								
	TOTAL	19F	27S	12Q	12S						

SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Opérations / Moyens		Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
1	Projets conjoints	6	6s	16	16s						F.Q. (4P-4S, entrepreneur-ship au féminin)
2	Missions de sensibilisation	30	30s	50	50s						
3	Echanges PME PMI	12	12s	12	12s						
	TOTAL	48F	48S	78Q	78S						

PROGRAMMES DE COOPÉRATION INSTITUTIONNELLE

Opérations / Moyens	Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
	Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
Missions non ventilées	12	20s	15	15s						

DROITS DES FEMMES (SECRETARIAT A LA CONDITION FEMININE)

Opérations / Moyens		Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
1	Désexisation des manuels scolaires et des pratiques pédagogiques (colloque)			1 8	1s 8s au total						
2	Désexisation des pratiques pédagogiques.	2	2s	2	2s au total						
3	Table ronde des publicitaires et exposition sur la représentation des femmes dans les moyens de communication			1 3	2s 3s au total						
4	Egalité professionnelle (jumelage d'entreprise)	4	1s	4	4s au total						
5	Les femmes agricultrices			4	8s au total						
6	Entrepreneurship au féminin										Pour mémoire: ces missions seront réalisées si possible dès 1985.
	TOTAL	6F	8s	30	28s						

COMMUNICATION

Opérations / Moyens		Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
	COOPERATION TECHNIQUE										
1	Application de la technologie de l'information			2	3s						Missions défrayées par la partie québécoise.
2	Comité technique DGT-MCQ			5	1s						Missions défrayées par la partie québécoise.
3	Coopération en télématique			4	1s						Missions défrayées par la partie québécoise.
4	Comité technique TDF-MCQ			5	1s						Missions défrayées par la partie québécoise.
5	Echange dans le domaine de l'informatique: géomatique et logiciel			4	1S						Missions défrayées par la partie québécoise.
	COOPÉRATION EN TÉLÉDISTRIBUTION										
6	Entente Ville de Paris, Ville de Montréal en matière de câblodistribution			2	1s						Missions défrayées par la partie québécoise.

COMMUNICATION

Opérations / Moyens		Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
7	Comité technique de L'Association des maires des grandes villes de France et le MCQ			2	1s						Missions défrayées par la partie québécoise.
	COOPERATION EN MATIERE DE TELEDIFFUSION ET DE RADIODIFFUSION										
8	TV5			8	1s						Missions défrayées par la partie québécoise.
9	TVQ 99										Missions défrayées par la partie québécoise.
10	Co-productions télévisées (MIP TV - CINARS Festival des films du Monde)			8	1s						Missions défrayées par la partie québécoise.
11	Rencontres "Audio-Visuel et Mouvement Ouvrier"			1	1s						Séjour: MRE Transport: MRI
12	Film radiophonique			2	2m						Séjour: MRE Transport: MRI

COMMUNICATION

Opérations / Moyens		Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
13	Coopération radiophonique	2	2s max	2	2s max						Cofinancées.
14	Action musicale franco-québécoise	1	2s max	1	2s max						Cofinancées.
15	Promotion du disque	3	2s max	3	2s max						Cofinancées.
	JOURNALISME										
16	Stages individuels en journalisme					5	2m	5	2m		Cofinancées.
17	Bourse d'étude longue durée							1	1 i.d.		Bourse: MRE Transport: MRI
	TOTAL	6F	12s	47Q 2Q	57S 2M	5	10m	6	12m 1 i.d.		

LINGUISTIQUE

Opérations / Moyens		Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
1	Les politiques et les législations linguistiques et l'avenir de la langue française	3	1s	2	1s						
2	Coordination de la coopération linguistique			1	1s						
3	L'influence culturelle américaine sur l'évolution du français: étude comparative			1	2s						
4	Entente avec l'Alliance françaises de Paris pour mettre en poste deux professeurs, l'un à Hong-Kong et l'autre à Sao Paulo			1	1s						

LINGUISTIQUE

Opérations / Moyens		Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
5	Perception et attente concernant l'enseignement du français, langue maternelle			1	2s						
6	Droits linguistiques des consommateurs			2	2s						
7	Droits linguistiques des consommateurs	2	1s								
8	Préparation du colloque en création et conception de l'informatique en langue française			1	1s						
9	Comités de terminologie										Voir note 2
10	Travaux terminologiques			1	1s						
11	Réseau de néologie			2	1s						

LINGUISTIQUE

Opérations / Moyens		Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
12	Recherche et développement de nouvelles technologies utilisables par les banques de données			1	2s						
13	Sectorisation des fichiers terminologiques de la BTQ										Voir note 2
14	Mission dite terminologique dans le domaine de micro-électronique (consultation de spécialistes)										Voir note 2
15	Mission dite terminologique dans le domaine des propulseurs (consultation de spécialistes français)										Voir note 2

LINGUISTIQUE

Opérations / Moyens		Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
16	Mission dite terminologique dans le domaine de la télé-informatique (consultation de spécialistes)										Voir note 2
17	Mission dite terminologique dans le domaine des pompes et compresseurs (consultation de spécialistes)										Voir note 2
18	Recherche d'information pour la constitution d'un fonds terminologique sectoriel en assurance dans la banque de terminologie du Québec (BTQ)										Voir note 2

LINGUISTIQUE

Opérations / Moyens		Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
19	Normalisation			1	1s						
	TOTAL	3F(1)	5s	14Q 3Q	18s						non ventilées (2)

(1) Peut être modifié selon les demandes françaises.

(2) Les 3 missions non ventilées qui sont accordées devront être attribuées par l'OLF qui déterminera lesquels doivent être réalisées entre les projets 9, 13, 14, 15, 16, 17 et 18.

CULTUREL (CINEMA)

	Opérations / Moyens	Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
1	Coopération cinématrographique (rencontres de réalisateurs, de scénaristes et de cinéastes	6	1s	6	1s						
2	Réserve			5	1s						
	TOTAL	6F	6s	11Q	11S						

SECTEUR CULTUREL

Opérations / Moyens		Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
1	Programme de bourses de stage			10	6à12m					À la charge de la partie québécoise.	
2	Participation à des activités culturelles (symposiums, colloques, festivals, concours, ateliers, conférences expositions)	40		40							
3	800'3, Exposition itinérante des sculptures environnementales			12	2s					Sans participation financière du MRE.	La participation financière du MRI comprend le coût de transport des oeuvres.
4	Paris-Montréal Art Contemporain			4	2s					Sans participation financière du MRE.	La participation financière du MRI comprend le coût de transport des oeuvres.
5	Salon de la Jeune Peinture à Paris			8	2s					Sans participation financière du MRE.	La participation financière du MRI comprend le coût de transport des oeuvres.

SECTEUR CULTUREL

Opérations / Moyens		Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
6	Echange de compositeurs	1	1s	1	1s						
7	Théâtre international francophone	2	2s	2	2s					Voyage et séjour à la charge de chacune des parties.	
8	Participation à la 4è conférence internationale sur l'économie de la culture			2	1s					Sans participation financière du MRE.	
	TOTAL	43F	3S	69Q 10Q	10S 60à120M						

SECTEUR CULTUREL (LIVRE)

Opérations / Moyens		Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
1	Prix France-Québec			1	1s					(Voyage et séjour pris en charge par la partie française)	2 000 $ par la partie 2 000 $ québécoise
2	Prix Québec-Paris			1	1s						
3	Echanges d'écrivains et de professionnels du livre	8		8							10 jours en moyenne de part et d'autre
4	Echanges de formateurs	1	2s	1	2s						
5	Co-édition scientifique										100 000 $
6	Co-édition littéraire d'ouvrages québécois										Voir décisions
7	Promotion du livre québécois en France										Voir décisions
8	Aide à la diffusion du livre scientifique français au Québec										--idem--
	TOTAL	1F 8F	2s 80j	3Q 8Q	4s 80j						

SPORT, LOISIR, JEUNESSE, PROTECTION DE LA NATURE

	Opérations / Moyens	Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
	ACTIVITE PHYSIQUE ET SPORT										
1	Ski et alpinisme	1	1s								
2	Parachutisme	1	1s								
3	Condition physique et santé			2	2s						
	Protection de la Nature										
4	Jumelage des rivières Dordogne et Jacques-Cartier			3	1s						

SPORT, LOISIR, JEUNESSE, PROTECTION DE LA NATURE

	Opérations / Moyens	Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
5	Echanges d'espèces entre la Chaire d'Ethologie et de Conservation des espèces animales du Musée National d'Histoire Naturelle de Paris et le Zoo de Québec			1	2s						
6	Echange entre le Parc Miguasha et le Musée d'Histoire Naturelle			1	2s						
7	Gestion des espaces naturels (parcs, pisiculture; faune aquatique) retombées économiques de la pêche touristique	5	2s								

SPORT, LOISIR, JEUNESSE, PROTECTION DE LA NATURE

Opérations / Moyens		Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
	LOISIR										
8	Mission des citoyens du parc du Saguenay (3e Age)			2	2s						
9	Mode de formation des animateurs bénévoles et professionnels	1	2s								
10	Implications communautés locales dans organisation loisirs	2	2s								
	JEUNESSE										
11	Les Jeunes et le Chômage	1	2s								

SPORT, LOISIR, JEUNESSE, PROTECTION DE LA NATURE

Opérations / Moyens		Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
12	Importation d'applications informatiques reliées au loisir et à la faune			2	1s						
	TOTAL	11F	20S	11Q	17S						

ORIENTATIONS 1 - 2 - 3

Opérations	Moyens	Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
ORIENTATION 1											
	TOTAL	13F	15s	13Q	15s						
ORIENTATION 2											
	TOTAL	13F	20s	13Q	20s						
ORIENTATION 3											
	TOTAL	30F	60s	25Q	50s						

ENSEIGNEMENTS TECHNOLOGIQUES SUPERIEURS

Moyens / Opérations		Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
	PROJETS EN COURS										
500	INFORMATIQUE										
1	Un enseignement en Informatique-Société	2	2s	2	2s						
531	CHIMIE										
2	Chimie organique expérimentale	2	1s								
641	GESTION										
3	Développement du tissu industriel/Un enseignement pluridisciplinaire "La création d'entreprise"			2	2s						

ENSEIGNEMENTS TECHNOLOGIQUES SUPERIEURS

Moyens / Opérations		Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
642	INFORMATIQUE APPLIQUÉE À LA GESTION										
4	Simulations informatisées dans l'enseignement du marketing			2	2s						
	TOTAL	4F	6s	6Q	12s						
	NOUVELLES ORIENTATIONS										
	TOTAL	6F	12s	8Q	16s						

FORMATION PROFESSIONNELLE & EDUCATION PERMANENTE

Opérations / Moyens		Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
	PARTIE QUÉBÉCOISE										
FPP01	L'emploi et les pratiques de validation des acquis de compétences des travailleurs(euses) en emploi, en mutation d'emploi, en reconversion			2	2s						
FPP02	Les plans d'égalité professionnelle en France			4	2s						
FPP03	Le rôle de l'entreprise dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes			3	2s						
FPP04	Etudes qualificatives du contenu des professions, consultation avec les partenaires socio-économiques. Façons de transmettre les données aux agents de l'éducation (ministères concernés et organismes para-publics ou privés). Fa-			2	2s						

FORMATION PROFESSIONNELLE & EDUCATION PERMANENTE

Opérations / Moyens		Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
	(SUITE)										
	çons d'élaborer des programmes de formation professionnelle , à partir de ces donnés										
FPP05	Identification de la problématique reliée à la création d'emploi et les conséquences sur les contenus de formation			2	2s						
FPP06	La formation scientifique et technologique de base en formation générale et professionnelle à l'éducation des adultes à l'ordre secondaire			2	2s						
	TOTAL:			150	30s						

FORMATION PROFESSIONNELLE & ÉDUCATION PERMANENTE

Opérations / Moyens		Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
	PARTIE FRANÇAISE										
I	Conséquences des technologies nouvelles sur les qualifications et les besoins de formation	5	2s								
II	Insertion sociale et professionnelle des jeunes	3	2s								
III	Reconnaissance et validation des acquis	2	2s								
IV	Insertion professionnelle des jeunes	2	2s								
V	Missions non ventilées	2	2s								

FORMATION PROFESSIONNELLE & ÉDUCATION PERMANENTE

Opérations / Moyens		Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
VI	Concertation	1	1s								
	TOTAL:	15F	29s								

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE: CENTRE DE COOPERATION INTERUNIVERSITAIRE FRANCO-QUEBECOISE

Opérations / Moyens		Missions				Bourses de stages				Établissements concernés	Observations
		Françaises		Québécoises		Françaises		Québécoises			
		Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée	Nbre	Durée		
1	Reconduction de l'aide										65 000 $

NIVEAU UNIVERSITAIRE

OPÉRATIONS / MOYENS	MISSIONS						BOURSES				STAGES DE RECHERCHE		ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS	OBSERVATIONS
	COURTES		MOYENNES		LONGUES		ÉTUDES		STAGES					
	F	Q	F	Q	F	Q	F	Q	F	Q	F	Q		
401- HISTOIRE														
1. La représentation de la différence et les mécanismes d'inclusion et d'exclusion communautaires 07 01 12 83 F Q	2*												Univ. Aix-Marseille I Aix-en-Provence Noël GOULET Univ. Laval Claire DOLAN	*subventions F et Q: transport et frais de séjour de 5 Français
411- PHILOSOPHIE														
2. Encyclopédie philosophique 01 11 02 83 F	1*												Paris X- André JACOB U. Mtl- F. DUCHESNEAU	*subvention: frais télécommunication
Enseignement d'un professeur québécois à la Faculté libre de philosophie comparée de Paris														sans incidence financière
411- PSYCHOLOGIE														
3. Environnement industriel et qualité de vie 07 02 03 83 F Q	1	1											U. Metz- Gustave N. FISCHER U. Mtl- C.H. DAVIDSON	

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE

NIVEAU UNIVERSITAIRE

OPÉRATIONS / MOYENS	MISSIONS						BOURSES				STAGES DE RECHERCHE		ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS	OBSERVATIONS
	COURTES		MOYENNES		LONGUES		ÉTUDES		STAGES					
	F	Q	F	Q	F	Q	F	Q	F	Q	F	Q		
411- SOCIOLOGIE														
4. Idéologies et pratiques de la Parenté dans la société contemporaine 07 01 08 85 F Q	2	2											Lab. Anthropologie sociale, Collège de France - Marc ABELES Francoise ZONABEND, EHESS Dt anthropologie U. Laval Bernard SALADIN D'ANGLURE - Chantal COLLARD	La France accorde une subvention globale
5. Etude comparative de l'adaptation des réfugiés d'Asie du Sud Est en France et au Québec 07 01 09 85 F Q	2	2											U. Haute-Bret, Rennes II Pierre-Jean SIMON Ida SIMON-BAROUH U. Laval Louis-Jacques DORAIS	La France accorde une subvention globale
431- SCIENCES POLITIQUES														
6. Modernisation de l'Etat 07 01 28 82 F Q									1	1			Bordeaux, Grenoble Pierre SADRAN LAVAL- Jacques ZYLBERBERG	
441- SCIENCES JURIDIQUES														
7. Recherche sur les pouvoirs judiciaire et policier 07 02 09 84 F Q	1	1											U. Grenoble II Jean-Jacques GLEIZAL U. Mtl Gérard BOISMENU	

NIVEAU UNIVERSITAIRE

OPÉRATIONS / MOYENS	MISSIONS						BOURSES				STAGES DE RECHERCHE		ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS	OBSERVATIONS
	COURTES		MOYENNES		LONGUES		ÉTUDES		STAGES					
	F	Q	F	Q	F	Q	F	Q	F	Q	F	Q		
441- SCIENCES JURIDIQUES														
8. Droit public axé sur l'émergence des nouveaux droits de la personne 07 02 10 84 F Q									1				U. Dijon - Michel FROMONT U. Montréal - Pierre TRUDEL	
9. Le cadre juridique de l'économie du logiciel 01 11 2 85 F Q	1	1											Agence de l'informatique André GRISSONNANCHE U. Mtl, Droit public Ejan MACKAY Pierre TRUDEL	
451- SCIENCES ECONOMIQUES														
10. Le rendement fiscal de l'investissement public dans l'enseignement supérieur: Comparaison France/Québec 07 06 09 85 F Q	1	1											Inst. Recherche sur l'économie de l'éducation U. Dijon (IREDU) JF EICHER - B MILLOT Lab. sur la répartition du revenu LABREV - UQAM Clément LEMELIN	
11. Economie et gestion des entreprises de petites dimensions 07 06 12 85 F Q	2	2							1	1			UER Gestion Fac. Droit U. Montpellier MARCHESNAY UQTR Pierre-André JULIEN	

NIVEAU UNIVERSITAIRE

OPÉRATIONS / MOYENS	MISSIONS						BOURSES				STAGES DE RECHERCHE		ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS	OBSERVATIONS
	COURTES		MOYENNES		LONGUES		ÉTUDES		STAGES					
	F	Q	F	Q	F	Q	F	Q	F	Q	F	Q		
461- ANTHROPOLOGIE														
12. Le fondement de la structuration dans les sociétés de l'Indo-Pacifique 07 01 03 84 F Q	1	1											Ecole Nat. de recherche scientifique ERASME Paris U. Laval-E. SCHWIMMER	
500- MATHEMATIQUES														
13. Ensembles ordonnés et leurs applications (algèbres ordinales et multivaluées, relation-clônes-tournois) 07 02 06 85 F Q	1	1			1					1			Dt Mathématiques U. C. Bernard/Lyon I M. POUZET RCP-CNRS U. Mtl Centre Math appliquées I. ROSENBERG	Longue: $1000/mois
511- PHYSIQUE														
14. Etude de la nature des défauts résiduels dans le silicium microcristallin obtenu par LPCVD assisté plasma 07 02 04 84 F Q			1	1									U. Sc. Méd. Grenoble Jean-Claude BRUYERE U. Montréal - John BREBNER	
15. Diagnostics optiques des plasmas de Tokamak 07 06 08 84 F Q	1	1											Centre d'études nucléaires Grenoble Michel CLEMENT INRS-Energie BC GREGORY	

NIVEAU UNIVERSITAIRE

OPÉRATIONS / MOYENS	MISSIONS						BOURSES				STAGES DE RECHERCHE		ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS	OBSERVATIONS
	COURTES		MOYENNES		LONGUES		ÉTUDES		STAGES					
	F	Q	F	Q	F	Q	F	Q	F	Q	F	Q		
511 - PHYSIQUE (SUITE)														
16. Physique des plasmas interaction laser-matière. Etude de l'efficacité des lasers de courte longueur d'onde pour la génération de plasmas denses et ultra denses d'intérêt thermonucléaire 07 06 13 85 F Q			1	1									GRECO - Interaction Laser-matière Polytechnique/Palaiseau Edouard FABRE INRS-Energie Pierre LAVIGNE	L'an prochain: présenter ce projet selon la nouvelle formule
17. Etude comparative physico-chimique et physique des polymères et mélanges de polymères d'intérêt industriel 07 06 14 85 F	1								1				Lab. Physique des solides CNRS U. P. SABATIER Toulouse - Colette LACABANNE UQAM, Dépt Chimie G. DELMAS PATTERSON	
18. Etude des interactions plasma surface (Q) Evaluation à des fins de traitement de surfaces d'un plasma créé par une onde de surface (F) 07 02 07 85		1								1			Lab. Physique des gaz et des plasmas U. Paris Sud Orsay A. RICARD Dépt Physique U. Mtl - J. HUBERT	
19. Traitement thermique des particules en plasma - application au revêtement multicouche 07 05 09 84	1												U. Limoges - Pierre FAUCHAIS U. Sherbrooke - Maher BOULOS	

NIVEAU UNIVERSITAIRE

OPÉRATIONS / MOYENS	MISSIONS						BOURSES				STAGES DE RECHERCHE		ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS	OBSERVATIONS
	COURTES		MOYENNES		LONGUES		ÉTUDES		STAGES					
	F	Q	F	Q	F	Q	F	Q	F	Q	F	Q		
GENIE CHIMIQUE														
20. Rhéologie et transfert dans les fluides complexes à vocation génétique 07 01 20 85 F Q	1	1							1	1			Division génie transports-énergétiques U. Technologique de Compiègre-G.ANTONINI Dt- Génie Chimique U. Laval- L. CHOPLIN	
21. Ecoulement elongationnels des polymères. Applications à la mise en forme et à la récupération du pétrole (F) et à la mise en forme des plastiques (Q) 07 04 01 85 F Q	1	1	1	1					1	1			Int. Mécanique Grenoble USMG- JP PIAU, INPG J.M. PIERRARD, ISMG Polytechnique Montréal Génie Chimique P. CARREAU	
511- GENIE MECANIQUE														
22. Microstructures de dislocations et écrouissage 07 04 05 85 F Q	1	1								½			Inst. Polytechnique-Grenoble Bernard BAUDELET Dt Génie métallurgique Polytechnique de Mtl Gilles L'ESPERANCE	Bourse de 6 mois
511- GENIE MICRO-ELECTRONIQUE														
23. Etude et implantation des méthodes photothermiques pour le contrôle non destructif en milieu industriel 07 04 07 85 F Q	1	1											Lab. Optique physique Ecole sup. physique et chimie indust. Paris A.C. BOCCARA Polytechnique de Mtl Lionel BERTRAND	

NIVEAU UNIVERSITAIRE

OPÉRATIONS / MOYENS	MISSIONS						BOURSES				STAGES DE RECHERCHE		ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS	OBSERVATIONS
	COURTES		MOYENNES		LONGUES		ÉTUDES		STAGES					
	F	Q	F	Q	F	Q	F	Q	F	Q	F	Q		
511- GENIE MICRO-ELECTRONIQUE (SUITE)														
24. Formation en génie informatique (enseignement alterné) 07 05 07 85 Q									2	2			U. Technologie Compiègne André CAYOL U. Sherbrooke Richard THIBAULT	Bourses symboliques (transport et sécurité s. seulement)
500- GENIE RURAL, INFORMATIQUE														
25. Micro-informatique et économie agro-alimentaire 07 01 23 85 F Q	1	1											Int. agronomique méditéranéen (IAM) Montpellier - J. MOLINIER Dpt Economie rurale, U. Laval - Gérard GHERSEY	
561- GENIE MINIER														
26. Echange d'élèves ingénieurs 07 07 05 85 F Q									1	1			Ecole Nat. Sup. Mines Ste-Etienne J.H. DRIVER Génie minier et métallurgique U. McGill-JE GRUZELSKI	Pour jeunes chercheurs seulement
562- OCEANOLOGIE														
27. Organisation du travail, sécurité et conditions de travail à la pêche artisanale 07 06 16 85 F Q			1	1									IUT Lorient, U. Bretagne Occidentale Pierre DORVAL UQAR - JL CHAUMEL	

NIVEAU UNIVERSITAIRE

OPÉRATIONS / MOYENS	MISSIONS						BOURSES				STAGES DE RECHERCHE		ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS	OBSERVATIONS
	COURTES		MOYENNES		LONGUES		ÉTUDES		STAGES					
	F	Q	F	Q	F	Q	F	Q	F	Q	F	Q		
630- Energie														
28. Etude des systèmes de génération de l'énergie électrique par éolienne 07 06 11 84 F Q	1	1							1	1			Ecole Nat. Sup. Ingénieurs de Grenoble St-Martin d'Hères - Jacques PERARD UOTR - Hoang LE HUY	
681- TELEMATIQUE														
29. DOGE (documentation automatisée en gestion des entreprises) 07 01 11 83 F Q	1	1											IAE de Grenoble G. RAYMOND U. Laval Serge DEPATIE	
30. Lecture optique et intelligence artificielle 07 02 14 84 F Q			2	2									U. Besançon Georges STAMON U. Montréal Paul BRATLEY	
TOTAL	24	21	6	6	1	0			8	8½				
									2	2			Bourses symboliques	
	*1 (subvention)												Voir le tableau récapitulatif quatre pages plus loin	

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - PROJETS SPECIAUX

NIVEAU UNIVERSITAIRE

OPÉRATIONS / MOYENS	MISSIONS						BOURSES				STAGES DE RECHERCHE		OBSERVATIONS
	COURTES		MOYENNES		LONGUES		ÉTUDES		STAGES				
	F	Q	F	Q	F	Q	F	Q	F	Q	F	Q	
1. Programme des congés sabbatiques					15	15							Condition: séjour minimum 3 mois $1000/mois 6000FF/mois pendant deux mois
2. Missions non-ventilées	12	12											
3. Echange de jeunes chercheurs dans le cadre des accords CREPUQ									10	10			Bourses symboliques (sécurité sociale seulement)
4. Colloque international francophone (H.E.C. - F.N.E.G.E.)	*10												*Forfait pour le transport et les frais de séjour pour la venue de 10 Français
TOTAL	12 10	12 (forfait)			15	15			10	10	(sécurité	sociale)	Voir le tableau récapitulatif trois pages plus loin

ECHANGES LINGUISTIQUES

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE

NIVEAU UNIVERSITAIRE

OPÉRATIONS / MOYENS	MISSIONS						BOURSES				STAGES DE RECHERCHE		ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS	OBSERVATIONS
	COURTES		MOYENNES		LONGUES		ÉTUDES		STAGES					
	F	Q	F	Q	F	Q	F	Q	F	Q	F	Q		
ECHANGES LINGUISTIQUES														
31. L'oralité: aspects littéraires et linguistiques 07 05 03 84 F Q	1	1											U. Paris XIII Jacqueline ARNAUD U. Sherbrooke Jean-Marcel LEARD	
32. Traitement télématique de données scientifiques de la grammaire formelle du français 07 06 04 84 F Q			1	1									U. Paris Nord Gaston GROSS UQAM-André DUGAS	
33. Inventaire analytique des recherches en pédagogie du français langue maternelle 07 02 18 84 F Q	1	1											INRP Hélène ROMIAN U.Mtl - Gilles GAGNE	
34. Recherche et enseignement en littérature québécoise 07 01 01 84 F Q	1	1											U. Haute-Bretagne Andrée STEPHAN U. Laval- Gilles DORION	

ECHANGES LINGUISTIQUES

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE

NIVEAU UNIVERSITAIRE

OPÉRATIONS / MOYENS	MISSIONS						BOURSES				STAGES DE RECHERCHE		ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS	OBSERVATIONS
	COURTES		MOYENNES		LONGUES		ÉTUDES		STAGES					
	F	Q	F	Q	F	Q	F	Q	F	Q	F	Q		
ECHANGES LINGUISTIQUES (SUITE														
35. Système informatique pour répertoire bilingue de co-occurrents 07 02 11 85 F Q	1												U. Lyon II Henri BEJOINT U. Montréal Jean BAUDOT	
36. La littérature d'art en France dans la seconde moitié du XIXe siècle 07 02 19 85 F Q	1	1							*1	*1			U. Clermont II Jean-Paul BOUILLON U. Montréal C. NAUBERT-RISER	*bourses de 4 mois chacune
37. Lecture de données textuelles assistées par ordinateur 07 06 18 85 F Q	2	2											U. Grenoble Alain LECOMTE Michael HAINSWORTH UQAM -Jules DUCHASTEL Pierre PLANTE	
TOTAL	7	6	1	1					*1	*1			* bourses de 4 mois chacune	
Missions non-ventilées	3	4												

Voir le tableau récapitulatif à la page suivante

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE

TABLEAU RECAPITULATIF

NIVEAU UNIVERSITAIRE

OPÉRATIONS / MOYENS	MISSIONS						BOURSES				STAGES DE RECHERCHE		OBSERVATIONS
	COURTES		MOYENNES		LONGUES		ÉTUDES		STAGES				
	F	O	F	O	F	O	F	O	F	O	F	O	
1. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE													
- Missions (projets intégrés)	24 *1	21	6	6	1	0							
- Missions (projets spéciaux) (non-ventilées)	12	12											
(congés sabbatiques)					15	15							
(colloque HEC-FNEGE	10	(forfait)											
- Bourses de stage (projets intégrés)									8 *2	8½ *2			*bourses symboliques: transport et sécurité sociale
- Bourses de stage (projets spéciaux) CREPUQ									*10	*10			*bourses symboliques: sécurité sociale seulement
2. ECHANGES LINGUISTIQUES													
- Missions régulières	7	6	1	1									
- Missions non-ventilées	3	4											
- Bourses de stage									*1	*1			* 4 mois chacune
TOTAL GENERAL	46	43	7	7	16	15			8	8½			
	10	(forfait)							*1	*1			*bourses de 4 mois chacune
	*1	subvention)							2	2			bourses symboliques: transport et sécurité sociale
									10	10			bourses symboliques CREPUQ: sécurité sociale seulement

Annexe 5

TVFQ 99

"En ce qui concerne TVFQ 99, les deux parties ont constaté que, tout en étant d'accord sur le principe devant régir l'entente 1985-1986, il subsistait des divergences tenant au fait que les ententes des trois années précédentes étaient libellées en $ alors que le présent arrangement l'est en FF.

Les deux parties se sont mises d'accord pour que la somme globale fournie par le ministère des Relations extérieures et le ministère des Relations internationales soit de 13 500 000 FF: 11 500 000 FF comme versement aux ayants droit et 2 000 000 FF maximum pour les frais techniques.

La partie québécoise y a mis la condition expresse que les comptes définitifs des exercices prédédents soient apurés au plus tard d'ici la mi-décembre et que les trop-versés soient dégagés, principalement pour le versement aux ayants droit.

La partie française a cependant souligné que le montant affecté aux ayants droit (11 500 000 FF) était inférieur à ce qui devrait leur revenir en 1986 (11 760 000 FF) en fonction des accords passés, c'est-à-dire une somme égale aux versements 1985 (14 700 000 FF) diminués de 20%, correspondant à la réduction de 2500 à 2000 heures des programmes fournis.

Il est convenu que, sur ces bases, l'entente 1985-1986 sera formalisée par échange de lettres dans les prochains jours."

NOTE D'ORIENTATION

Programme d'affectation de V S N au Québec
par la Commission Permanente

I - INTRODUCTION -

Parmi l'ensemble des V S N nommés au Québec dans différents cadres, un certain nombre y sont affectés sur décision de la Commission Permanente qui en fixe le contingent.

La présente note d'orientation concerne tout particulièrement ce groupe de V S N ; elle a pour but :

- de définir les objectifs de ce programme et de spécifier en conséquence les catégories de V S N éligibles et les genres d'organismes québécois dans lesquels ils peuvent être affectés,
- de préciser le mécanisme et les conditions financières du recrutement,
- de proposer une orientation générale pour l'avenir.

Avant de détailler ces différents points, et afin de situer ce programme par rapport à l'ensemble des V S N présents au Québec, nous décrivons brièvement les divers cadres d'affectation.

II - LES V S N AU QUEBEC -

2.1 - V S N affectés au Service Culturel, Scientifique et de Coopération du Consulat Général de France à Québec -

Ces agents occupent des postes à responsabilité au

.....

sein des services officiels français au Québec ; ils sont entièrement rémunérés par la France. Certains d'entre eux peuvent prendre une part active à des projets de coopération.

2.2. - V S N affectés à des établissemnts franco-québécois ou à des organismes multilatéraux -

Ces coopérants occupent des postes financés généralement par la France et parfois par l'établissement dans lequel ils travaillent ; on peut citer :

- AUPELF
- QUEBEC-FRANCE
- COLLEGE STANISLAS
- COLLEGE MARIE DE FRANCE

2.3. - V S N affectés au Service Commercial français de Montréal -

Rémunérés par la France ces V S N exercent des fonctions d'Attachés commerciaux.

2.4 - V S N affectés dans des Sociétés françaises établies au Québec -

Il s'agit d'un programme géré par l'ACTIM ; il concerne envison 10 V S N financés par la Société où ils sont employés.

Nous développons maintenant le cas des :

III - V S N affectés au Québec par la Commission Permanente -

3.1 - Objectifs du programme -

L'objectif fondamental de l'opération est de stimuler le développement de relations suivies entre des organismes français et québécois oeuvrant dans les domaines scientifiques et technologiques.

De cette orientation générale découlent les conditions auxquelles doivent satisfaire le V S N candidat et l'organisme d'accueil québécois :

.....

- Le candidat VSN, chercheur, médecin ou ingénieur, doit être clairement mandaté, ou tout au moins cautionné, par un laboratoire ou service universitaire français pour effectuer une mission de coopération au Québec dont les objectifs devront être précisés.

- L'organisme québécois employeur, généralement une université, un laboratoire d'Etat ou un service hospitalier, précisera dans sa demande le cadre de coopération, présent ou futur, dans lequel s'insère la mission du V S N.

Il reste entendu que ces conditions ne sont pas exhaustives et que certaines situations particulières pourront être examinées cas par cas par les deux parties dès lors qu'elles satisfont à l'objectif fondamental déjà mentionné ; on peut, par exemple, penser à l'affectation éventuelle d'un V S N dans une PME (ou PMI) québécoise dans le cadre d'un accord recherche/développement qu'elle pourrait avoir avec un partenaire français.

3.2 - Mécanisme et conditions financières du recrutement -

3.2.1 - contingent de V S N -

La Commission Permanente fixe un nombre, appelé contingent, qui représente le total des V S N présents au Québec tout au long de l'année civile à venir.

Ainsi, idéalement, les arrivées devraient compenser exactement les départs afin de maintenir le contingent fixé ; toutefois, en raison des fortes contraintes administratives régissant le recrutement des V S N, il est admis que des fluctuations autour de ce nombre puissent momentanément se produire ; le contingent doit donc être compris plus comme une valeur moyenne que comme un maximum absolu.

3.2.2 - mécanisme de recrutement -

Comme cela est le cas actuellement, la demande d'affectation émanant d'un organisme québécois est transmise, après

.....

examen par la Direction des Affaires françaises du MRI, au Consulat Général de France à Québec. De la même manière, le Consulat Général de France informe le MRI des candidatures dont il peut être saisi.

Afin de permettre aux Autorités françaises et québécoises de vérifier si la demande est conforme à l'orientation générale du programme, le dossier devra indiquer le cadre, ou la perspective, de coopération dans lequel le VSN aura à accomplir sa mission au Québec.

3.2.3 - conditions financières -

Ce sont celles actuellementen vigueur :

- prise en charge du voyage aller et retour du lieu du domicile au lieu d'affectation du V S N par la Partie québécoise,
- rémunération par l'employeur ; le salaire net global de l'intéressé pour son séjour au Québec doit être strictement égal à celui qu'il percevrait s'il était rémunéré par la France.

IV - PERSPECTIVES -

L'orientation nouvelle décrite ici peut s'interpréter comme une étape transitoire entre le système actuel de recrutement "à guichet ouvert", et un modèle ultérieur, dans lequel ce programme serait totalement intégré aux diverses opérations de coopération franco-québécoise, les V S N français étant alors considérés comme un "moyen" supplémentaire utilisable dans le cadre de projets conjoints.

Une telle solution permettrait éventuellement :

- de supprimer la notion du "contingent" le recrutement se faisant en fonction des besoins des projets,
- d'offrir une réciprocité aux séjours de V S N par des stages de longue durée en France pour de jeunes chercheurs québécois et enfin,
- de conforter certains projets de coopération par des séjours longs de personnels qualifiés pour un coût modéré./.

ANNEXE V

ASSOCIATION QUEBEC-FRANCE

Rapport
présenté à la
Commission permanente de coopération
franco-québécoise
23-24 octobre 1985

par

André Bernard,
Président

le 22 octobre 1985

Marjolaine Ricard
Directrice générale

Le présent rapport fera d'abord état des conclusions particulièrement intéressantes du 4e congrès conjoint des associations qui s'est tenu à Joliette du 1er au 4 août dernier et des suites qui leur ont été réservées à Québec-France. Il traitera ensuite brièvement de la situation financière de notre association et dressera un rapide bilan de ses activités pour l'année 1985.

Congrès de Joliette

Plus d'une soixantaine de recommandations ont été formulées au terme du congrès de Joliette et les administrateurs de Québec-France ont décidé de procéder immédiatement à l'application d'un certain nombre d'entre elles jugées les plus importantes en fonction de la mission première des associations: faire connaître et aimer la France aux Québécois et le Québec aux Français. Ainsi, conformément aux voeux des congressistes:
1) Les commissions: le mandat des commissions a été défini en conformité avec la mission de l'association. Trois d'entre elles ont été par ailleurs profondément transformées pour permettre de couvrir une gamme plus étendue de domaines. Jusqu'à présent les cinq groupes de travail et de recherche sur les relations franco-québécoises avaient pour thèmes: la généalogie, la gérontologie, les métiers d'art, l'économie et la radio-amateur. Dorénavant les commissions s'activeront dans les domaines suivants: communications, accueil et échanges, culture et, comme par le passé, affaires économiques et généalogie.

2) Les programmes: en ce qui concerne d'abord les programmes en cours: des procédures d'évaluation de leur succès seront introduites; le programme d'emplois sectoriels sera précisé et élargi pour mieux répondre aux besoins des membres; le dossier des échanges d'habitations et de voitures qui se pratiquent déjà en marge des programmes sera aussi révisé; des diaporamas et vidéos régionaux seront produits pour compléter la banque actuellement disponible. Pour ce qui est, par ailleurs, de la création de nouveaux programmes, Québec-France mettra l'accent dès 85-86 sur la mise en oeuvre du projet «voyages-contact» qui permettra à des gens d'une

même profession de part et d'autre de l'Atlantique d'établir des contacts entre eux à l'occasion de voyages d'agrément dans l'une ou l'autre communauté.

3) Les sections régionales: le thème général du congrès de Joliette était «Les régionales: base de nos associations», aussi plusieurs de ses recommandations concernent-elles les sections régionales. Celles-ci seront inspirées par une nouvelle politique de fondation et de gestion des sections régionales en cours d'élaboration. Dans l'attente de cette politique, les administrateurs de Québec-France ont insisté auprès de leurs collègues des régions sur l'importance d'une bonne planification de leurs activités. Enfin, il a été jugé souhaitable que les sections puissent inclure dans leur programmation l'organisation de dîners-conférences consacrés aux régions de France, formule originale par sa régularité (banque de conférenciers, documentation, menus, etc.).

Les autres recommandations du congrès ont fait l'objet de propositions au conseil d'administration élargi du 8 septembre et devraient être mises en oeuvre, pour la plupart, d'ici les trois prochaines années. En voici quelques exemples:

- réaliser un Bottin des ressources françaises au Québec, sur le modèle, du Bottin des ressources québécoises en France réalisé en 1984 par France-Québec

- dresser une banque de conférenciers au service des sections régionales

- mettre sur pied un programme d'échanges d'emplois de longue durée

- instaurer la pratique d'une collaboration plus intense des Québécois dans la revue France-Québec et des Français dans la revue Neuve-France

- transformer Neuve-France en un périodique auto-financé à vocation plus générale qui serait diffusé à la fois au Québec et en France
- organiser pour les écoliers de 9 à 12 ans un concours intitulé «le pays d'en face» qui serait mis sur pied simultanément en France et au Québec
- lancer, sur le modèle du programme «vendanges», de nouveaux programmes: stages agricoles, cueillette du bleuet, du tabac ou de la fraise, etc.
- établir un réseau de relations régulières, sur une base régionale, entre les conseils d'administration des sections et les dirigeants des organismes et des corps publics du milieu;
- établir un réseau de contacts aux fins de publicité et de communications, avec la presse, la radio, la télévision
- doter l'Association d'un fonds de soutien alimenté par les dons de mécènes privés, après l'obtention d'un permis d'émission de reçus pour dons déductibles du revenu des donateurs pour les fins de l'impôt sur le revenu
- obtenir que l'Association négocie avec l'Office franco-québécois pour la jeunesse et avec les ministères qui entretiennent des échanges de personnes avec la France un protocole d'échange d'informations afin d'accroître l'impact de l'Association
- établir des liens entre l'Association et des organismes similaires afin de faire bénéficier l'Association de l'exemple des autres
- prévoir la nomination, sur chaque conseil d'administration de section régionale, de représentants d'organismes de la région

- chercher l'auto-financement de toutes les activités, y compris celles des commissions.

Gestion financière

Comptant sur une majoration importante des revenus provenant des cotisations des membres, le budget 85-86 prévoyait des revenus globaux de 83 900$ et des dépenses de 118 940$, incluant les frais postaux que le gouvernement du Québec a cessé d'assumer pour l'Association. Le déficit envisagé était donc de 35 040$.

Nous avons dû cependant ajouter à nos dépenses les frais reliés à l'équipement (matériel de bureau) que le gouvernement du Québec a aussi cessé de fournir à l'Association. Par ailleurs le gouvernement français ne nous ayant pas encore versé la subvention prévue au cahier de la C.P. de novembre 84, nous sommes privés de revenus d'intérêts appréciables tout en étant obligés d'assumer les frais administratifs reliés à l'utilisation maximale d'une marge de crédit bancaire de 25 000$. Ne prévoyant pas recevoir notre subvention française de fonctionnement avant la fin du mois de novembre nous serons même dans l'obligation de demander une majoration de cette marge de crédit à 35 000$.

Malgré ce qui précède nous croyons pouvoir ramener le déficit envisagé à moins de 10 000$ car:

- le gouvernement français a accepté de majorer sa subvention à 400 000FF ce qui représente un surplus de revenus de 50 000FF; nous prévoyons de plus que le taux de change nous sera favorable au moment de percevoir la subvention en regard de ce qu'il était au moment des prévisions budgétaires;

- le gouvernement du Québec a, pour sa part, versé à l'Association une somme supplémentaire de 2 500$ en compensation de nos différentes pertes de services. De plus, il a accepté de nous octroyer une somme de 1 400$ applicable aux frais encourus pour la réunion des bureaux conjoints des associations à Paris en novembre prochain;

- nous avons en outre eu beaucoup plus d'inscriptions à nos programmes que nous en escomptions et les sections régionales ayant renoncé à percevoir leur 60% sur les cotisations versées par les participants, cela représentera une augmentation appréciable de nos revenus;

- enfin, les dépenses sont comprimées chaque fois qu'il est possible. Par exemple, nous avons diminué la fréquence de publication du périodique Mot à Mot, réduite de 10 à 4 par année ce qui entraîne une diminution des dépenses de publication et des frais postaux. De plus, le papier utilisé pour notre revue Neuve-France a été changé de façon à diminuer les frais d'envoi ce qui représente une économie de 500$/parution.

Notons en terminant que l'effort particulier de l'Association pour augmenter ses revenus provenant des cotisations de ses membres a été couronné de succès. Une campagne énergique de recrutement a permis d'augmenter les effectifs de 1 800 membres en 84 à 2 300 en 85, ce qui, combiné avec une augmentation de la cotisation, a permis de doubler les revenus provenant de cette source par rapport à 84.

Le succès remporté l'an dernier a incité l'Association à entreprendre une nouvelle campagne de recrutement pour 85 qui permettra, nous l'espérons d'augmenter encore les effectifs d'au moins 10%.

Bilan 85

Accueil

La capacité d'accueil des membres de l'Association Québec-France a été à nouveau mise à contribution en 85 en particulier au moment du congrès de Joliette. Près de 200 membres de l'Association France-Québec ont participé au congrès et un grand nombre d'entre eux ont été logés dans des familles québécoises majoritairement de la section de Lanaudière,mais aussi d'autres sections environnantes incluant celles de la région de Montréal.

Beaucoup de congressistes français ont par ailleurs profité de leur séjour chez nous pour découvrir d'autres coins du Québec et y ont aussi bénéficié de l'accueil de nos membres.

D'autres groupes de moindre importance ont aussi fait appel à nos structures d'accueil et ont pu, grâce à l'aide de nos membres, mieux connaître le Québec et ses habitants. Mentionnons un groupe d'une trentaine d'éducateurs physiques de Normandie qui ont été accueillis et hébergés à Montréal, Sherbrooke, Trois-Rivières, Chicoutimi et Québec.

Programmes

Trois cent soixante-huit (368) jeunes Québécois de 18 à 35 ans ont eu l'occasion de visiter la France ou d'y travailler dans le cadre de nos programmes nationaux d'échanges dont 275 vendangeurs et 71 travailleurs saisonniers dans des municipalités et des colonies de vacances. Grâce à une entente conclue avec l'OFQJ, cinquante-cinq (55) de nos travailleurs saisonniers ont pu bénéficier des conditions très avantageuses offertes par l'Office aux participants à son programme «séjour de travail». L'Association France-Québec nous a envoyé en retour,outre les 71 travailleurs saisonniers, 70 cueilleurs de pommes.

Commissions

La Commission de généalogie a poursuivi ses activités avec beaucoup de dynamisme au cours de l'année 85. Une vingtaine de ses membres ont participé en mai au 8e Congrès généalogique d'Avignon où son président s'est particulièrement distingué. Il a d'ailleurs reçu la médaille d'or de la mairie d'Avignon. Cette commission a aussi entrepris la rédaction d'un «Guide du chercheur» destiné à faciliter aux personnes intéressées la recherche de leurs origines. Enfin mentionnons le travail du comité des familles dont le but est de favoriser les échanges généalogiques franco-québécois des familles et des associations de familles. Il a, entre autres, aidé la famille Giguère à mener à bien son projet de pose d'une plaque commémorative à l'ancêtre Giguère à Tourouvre et à l'ancêtre Miville à Brouage. Le comité souhaite d'ailleurs encourager d'autres familles à réaliser le même projet avec le soutien de l'Association Québec-France et si possible des gouvernements français et québécois.

La Commission des métiers d'art a aussi été très active au niveau du recrutement de nouveaux membres artisans et par l'organisation,dans le cadre du congrès de Joliette,d'une exposition prestige et d'une exposition vente qui ont remporté beaucoup de succès.

La Commission de gérontologie a pour sa part organisé un voyage «Rencontres» pour une trentaine de ses membres qui ont participé au congrès de Cannes qui réunissait 42 sections régionales françaises.

Enfin, notons le travail humanitaire réalisé par des membres de la Commission radio-amateur qui ont contribué à rassurer des familles québécoises inquiètes lors du récent séisme de Mexico.

Sections régionales

Nos sections régionales ont continué d'entretenir des relations d'amitié avec la France, notamment avec les régionales avec qui elles sont liées par un pacte d'amitié. A ce propos mentionnons l'officialisation, lors du congrès de Joliette, de trois nouveaux pactes entre Havre St-Pierre et Chatellereault, Montréal et Lyon et enfin Québec et le Pays Cannois. D'autres sont en préparation: Lanaudière - Haut-Comtat/Enclave des Papes et Rive-Sud-Richelieu/Midi-Toulousain.

Une nouvelle section a en outre été créée, celle de Baie-des-Chaleurs qui compte déjà 73 membres.

Publications

En plus de réduire les coûts de publication et d'envoi des périodiques Neuve-France et Mot à Mot, l'Association a réussi à augmenter les revenus de publicité du Neuve-France et à améliorer sa présentation (l'introduction de la quadrichromie pour sa page couverture),son contenu et son graphisme.

Un magnifique diaporama a été réalisé sur la région de Lanaudière par la section de Joliette et un autre le sera sur les différentes régions de France à partir des 50 meilleures diapositives soumises dans le cadre du concours photos «Souvenirs de France».

Relations administratives

Les bureaux de direction des associations Québec-France et France-Québec doivent se rencontrer à Paris du 11 au 16 novembre prochain afin d'harmoniser leurs orientations, leurs activités et leurs moyens d'actions d'une part et de discuter des suites conjointes à donner aux recommandations du congrès de Joliette.

Perspectives

En plus de donner suite aux nombreuses propositions issues du congrès de Joliette, l'Association se propose d'accroître le nombre de ses régionales, de revivifier celles qui ont des difficultés et d'augmenter significativement ses effectifs. Elle entend aussi faire le nécessaire pour maintenir d'excellentes relations avec ses principaux partenaires, le ministère québécois des Relations internationales, les consulats généraux de la France à Québec et Montréal, par l'intermédiaire de ces derniers, le commissariat général de la langue française de France et l'Association France-Québec.

L'année 86 s'annonce très active et porteuse d'avenir pour les relations entre les communautés françaises et québécoises.

Souhaits exprimés par l'Association Québec-France à la C.P. pour 86

Voici en terminant les quelques points que notre association souhaite porter à l'attention des membres de cette commission pour 86:

1.- Nous émettons le voeu d'obtenir si possible la révision à la hausse de notre subvention française;

2.- En vue d'une plus saine gestion administrative et financière, nous souhaiterions recevoir cette subvention le plus tôt possible en 86;

3.- Nous demandons à la C.P.qu'un nombre initial de 4 ou 5 permis de travail de longue durée nous soient octroyés afin que nous puissions réaliser des échanges professionnels de poste à poste dès 1986;

4. Enfin nous vous soumettons ci-joint un projet présenté par notre Commission de généalogie en vue du financement de plaques commémoratives aux ancêtres en France.

Merci de l'attention que vous porterez à ces demandes.

Financement des plaques commémoratives en France

Nouveau programme

Il s'agit d'un nouveau programme, mis sur pied par le Comité des familles de la Commission nationale de généalogie, et qui sera rendu public au cours de l'automne.

Il va permettre à nos Associations de prendre la place qui leur revient dans la dynamique qui amène de plus en plus de regroupements de familles à se rendre en "pèlerinage" aux sources françaises.

Description

A la demande de regroupements de familles, les Associations Québec-France et France-Québec faciliteront les contacts avec les intervenants français, pour la fabrication, la pose et le dévoilement de plaques commémoratives aux ancêtres des nord-américains, dans les communes où ces ancêtres originent.

Une attention spéciale sera apportée à retracer des français de même nom et à les convier à la fête avec les voyageurs québécois.

Les coûts

Le montant demandé pour chacune des plaques est 2,000$. C'est la somme versée par le Ministère des Affaires culturelles pour les plaques commémoratives destinées à marquer le lieu d'établissement de l'ancêtre français en terre québécoise.

Nombre de demandes

Nous estimons à environ 5 ou 6 par année, le nombre de demandes qui nous parviendront pour les plaques.

Seules les demandes faites par des familles qui organisent un voyage de groupe vers la France seront acceptées.

ET
16 octobre 1985

ANNEXE VI

MÉMOIRE DE

L'OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

À LA

COMMISSION PERMANENTE DE COOPÉRATION

FRANCO-QUÉBÉCOISE

LES PERMIS DE TRAVAIL ET LA PROTECTION SOCIALE DANS LE CADRE DES NOUVEAUX PROGRAMMES DE STAGES DE L'OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

Alexandre Stefanescu
Secrétaire général

Le 23 octobre 1985

Mémoire de
l'Office franco-québécois pour la jeunesse
à la
Commission permanente de coopération franco-québécoise

Table des matières

	Page
A - Objectif	3
B - Nouveaux programmes	3
C - Problématique	4
1) Autorisation de travail	4
a) Situation actuelle	4
i) Les stagiaires français	4
ii) Les stagiaires québécois	4
b) Résumé des problèmes	6
c) Recommandations	6
i) Une entente cadre	7
ii) Accessibilité aux non-étudiants	7
iii) Durée des autorisations	8
iv) Nombre d'autorisations	8
2) Protection sociale	8
a) Résumé des problèmes	8
i) Certificats d'acceptation du Québec	8
ii) Portée des ententes sur la protection sociale	9
iii) Caractère contributif du système français	9
b) Solutions possibles et mesures à venir	10
D - Rappel des recommandations	11
E - Annexes	12

23 octobre 1985

Mémoire de
l'Office franco-québécois pour la jeunesse
à la
Commission permanente de coopération franco-québécoise

A - Objectif

Le présent mémoire a pour objet de sensibiliser les membres de la Commission permanente de coopération franco-québécoise aux problèmes que l'Office rencontre dans le développement de ses nouveaux programmes et de lui recommander l'adoption de certaines mesures qui l'aideront à remplir sa mission.

B - Nouveaux programmes

Ces nouveaux programmes ont pour caractéristiques principales, d'une part, de permettre à des jeunes d'exercer dans l'autre pays une activité de travail, salariée ou de nature assimilable, et d'autre part, de les amener à séjourner dans l'autre communauté durant des périodes plus longues - de deux à douze mois - que ne l'a été la pratique habituelle de l'Office à ce chapitre.

Vous trouverez en annexe la description sommaire de ces divers programmes. Il est toutefois utile de vous décrire les types de situations auxquelles les stagiaires de l'Office seront confrontées lors de la réalisation de ceux-ci :

1) les personnes réalisent un stage en milieu de travail (rémunéré ou non) au service d'un employeur dans l'autre communauté;

2) les participants effectuent un travail dans l'autre communauté et sont rémunérés par leur employeur dans le pays d'origine, et;

3) les étudiants réalisent un stage de formation en entreprise sous la coordination d'institutions d'enseignement dans l'autre communauté .

23 octobre 1985

Mémoire de
l'Office franco-québécois pour la jeunesse
à la
Commission permanente de coopération franco-québécoise

C - Problématique

Nous rencontrons deux types de problèmes dans le développement de ces programmes.

D'abord, il y a ceux reliés à **l'autorisation légale d'exercer une activité salariée** (ou assimilable) dans l'autre communauté, pour lesquels nous vous présentons un exposé de la situation et nous vous soumettons quatre recommandations.

En second lieu, il existe des problèmes reliés à la **protection sociale** (santé et sécurité au travail, assurance-santé et assurance-hospitalisation) pour lesquels nous vous informons de la voie de solution qui s'offre à nous.

1) Autorisation de travail

a) Situation actuelle

i) Les stagiaires français

Ces stagiaires peuvent obtenir, avant de quitter le territoire français, l'ensemble des documents administratifs nécessaires pour séjourner au Québec. La procédure à laquelle ils sont soumis fonctionne correctement. À ce jour, le seul problème rencontré est lié à la catégorie de Certificats d'acceptation du Québec (C.a.Q.) qui leur est attribué. Nous reviendrons sur ce point lorsque nous traiterons de la protection sociale.

ii) Les stagiaires québécois

Dans le cas de ces stagiaires, la situation est plus confuse. En effet, en 1985, nous avons réalisé des expériences préliminaires impliquant des stagiaires qui travaillaient dans l'autre communauté.

Mémoire de
l'Office franco-québécois pour la jeunesse
à la
Commission permanente de coopération franco-québécoise

Nous nous sommes alors rendus compte que les autorisations de travail disponibles pour la réalisation de ces expériences étaient à la fois mal adaptées à nos besoins et, en plus, leur obtention s'est révélé très aléatoire.

Par exemple, les stagiaires qui participaient aux échanges de l'UPA/CDIR et de l'Association France-Québec ont reçu de ces organismes des attestations de travail et ont obtenu par la suite de la part des autorités départementales un permis de travail.

Cela s'est avéré possible parce que ces organismes disposent, en vertu d'une décision du ministère des Affaires sociales et de la Solidarité nationale, de la permission d'émettre des attestations de travail à des *étudiants* étrangers qui ne poursuivent pas des études en France. Or, nos participants aux programmes de 1985 n'étaient pas tous des étudiants. Ils ont dû s'inscrire comme tel pour obtenir le permis de travail. La plupart de nos stagiaires des programmes de 1986 ne seront pas non plus des étudiants .

Quant à l'obtention du permis de travail par les autorités départementales, il est important de noter d'une part, qu'ils sont émis seulement si ces autorités considèrent que la situation de l'emploi dans le département et la profession considérée n'y font pas obstacle. D'autre part, ce permis ne peut être obtenu avant le départ des stagiaires du Québec. Ce permis doit être demandé et n'est obtenu que lorsque le stagiaire est rendu dans le département. Donc, théoriquement, un stagiaire peut trouver un endroit pour travailler et se rendre en France puis se voir refuser le permis de travail. Dans une telle situation, il serait obligé de revenir au Québec bredouille après avoir engagé des dépenses importantes et déployé des efforts considérables.

23 octobre 1985

Mémoire de
l'Office franco-québécois pour la jeunesse
à la
Commission permanente de coopération franco-québécoise

b) Résumé des problèmes

Nous allons entreprendre en 1986 la réalisation de programmes dont le volume d'échanges sera important alors que nous dépendrons de la bonne volonté d'organismes tiers (par exemple : Association France-Québec) pour compléter les formalités administratives.

Ce recours à d'autres organismes alourdit la gestion administrative des échanges.

Les attestions de travail que nous procurent ces organismes ne sont pas adaptés à nos besoins. Cela est à ce point vrai que nos participants doivent *altérer la réalité* face aux autorités quant à leur statut afin d'obtenir leur permis de travail. Nous considérons qu'une telle façon de procéder ne correspond pas à la réputation qu'a toujours eu l'Office.

Les permis de travail des autorités départementales sont en quelque sorte attribués de façon aléatoire et le résultat des démarches n'est connu qu'une fois le stagiaire rendu sur place, soit après qu'il a engagé des dépenses et des efforts.

Finalement, le nombre des attestations que nous pouvons obtenir de la part de ces organismes n'est pas suffisant pour répondre aux besoins de notre programmation.

c) Recommandations

À la lumière de la situation vécue, nous soumettons à la Commission les recommandations suivantes relativement aux problèmes rencontrés en matière d'autorisation de travail.

23 octobre 1985

Mémoire de
l'Office franco-québécois pour la jeunesse
à la
Commission permanente de coopération franco-québécoise

i) Une entente cadre

Nous recommandons la conclusion d'une entente-cadre entre les deux gouvernements permettant à l'Office d'émettre des attestations de travail qui serviront aux stagiaires à obtenir les permis de travail nécessaires à la réalisation de leur stage.

Cette entente devra avoir pour effet, en limitant le nombre des interventions administratives, de simplifier le processus d'accès aux permis de travail. À cet égard, nous rappelons que les stagiaires français peuvent obtenir de la part d'une seule source, la Délégation du Québec à Paris, toutes les autorisations nécessaires. Nous suggérons que cette procédure puisse être imitée dans le cas des stagiaires québécois afin qu'ils puissent obtenir les autorisations nécessaires du Consulat français sur recommandation de l'Office.

De plus, l'entente devra faire que le stagiaire n'aura pas à craindre, après une première acceptation de sa démarche par les deux sections de l'Office et le Consulat ou la Délégation, d'être débouté à l'échelon administratif local ou départemental. Nous croyons que le caractère limité et réciproque de nos programmes permet de lever les objections qui peuvent être émises à l'effet qu'ils puissent avoir des conséquences négatives sur le niveau d'emploi dans l'un ou l'autre des pays.

Finalement, il nous apparaît primordial que cette entente assure la possibilité au stagiaire de compléter l'ensemble des formalités administratives dans son pays d'origine avant son départ.

ii) Accessibilité aux non-étudiants

Les permis de travail qui seront émis en vertu de cette entente-cadre devront pouvoir être attribués à des non-étudiants, statut qui correspond à celui de la majorité de nos stagiaires.

23 octobre 1985

iii) Durée des autorisations

Ces autorisations de travail devront permettre des séjours d'une durée allant de deux semaines à un an.

iv) Nombre d'autorisations

Afin de maintenir et d'accroître la qualité des programmes nécessitant l'obtention d'un permis de travail, l'Office a besoin d'une entente qui lui garantisse l'émission de 300 permis de travail annuellement, y compris les 100 visas dont il assume déjà la gestion depuis trois ans.

2) Protection sociale

a) Résumé des problèmes

Nous tenons à préciser que les recherches que nous avons faites sur ce sujet nous amènent des informations quelques fois contradictoires selon les interlocuteurs qui nous les procurent. Les situations qui sont décrites dans les pages qui suivent doivent être vues avec cette réserve en tête.

i) Certificats d'acceptation du Québec

Comme nous l'avons mentionné précédemment les stagiaires français lorsqu'ils viennent dans le cadre de stages de travail obtiennent un Certificat d'acceptation du Québec (C.a.Q.) et doivent détenir un permis de travail émis par le Service de l'immigration de l'Ambassade du Canada sur recommandation de la Délégation générale du Québec.

Le problème que nous rencontrons dans ce cadre provient du fait qu'il existe deux catégories de C.a.Q., l'un destiné aux étudiants et

l'autre destiné aux travailleurs. Le premier type de C.a.Q. permet de bénéficier d'une gamme assez complète de services de protection sociale. Le second est d'une portée plus limitée.

Or, le choix du type de C.a.Q. est fait par des fonctionnaires du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec à partir de critères que nous n'arrivons pas à faire préciser.

ii) Portée des ententes en matière de protection sociale

Les gouvernements français et québécois ont conclu en 1974 et 1979 des ententes en matière de sécurité sociale qui touchent les questions d'assurance-santé, d'assurance-hospitalisation et de santé et sécurité au travail. En octobre 1985, un nouveau projet de protocole a été ratifié, mais nous ne connaissons pas la date à partir de laquelle il sera effectif.

Suite aux discussions que nous avons eues avec la direction des Affaires françaises du ministère des Relations internationales du Québec, il semble que nos stagiaires soient couverts par ces ententes et qu'ils puissent bénéficier d'une protection sociale adéquate. Cependant, le problème que nous rencontrons réside dans le fait que les intervenants dans les réseaux des affaires sociales des deux pays (médecins, administrations hospitalières, etc) ne sont pas au courant de l'existence ou de la portée de ces ententes . Donc, lorsque des stagiaires ont besoin de services sociaux ou de santé, ils ne peuvent les obtenir dans les conditions où les citoyens de leur pays d'accueil les reçoivent. Entre autres exemples, les stagiaires doivent payer pour obtenir ces services et ne sont remboursés par l'administration compétente de leur pays qu'à leur retour.

iii) Caractère contributif du système français

Selon nos informations, le système français de protection sociale repose quant à son fonctionnement sur les prémisses que ses

bénéficiaires ont un emploi rémunéré et qu'à ce titre ils versent une contribution à la Caisse de sécurité sociale. Les personnes qui n'ont pas un travail rémunéré ne peuvent contribuer et ne peuvent donc pas bénéficier de cette protection sociale.

Or, dans la mesure où une bonne partie de nos participants québécois effectueront des stages non-rémunérés, ils ne pourront recevoir de protection sociale adéquate, notamment en matière de santé et sécurité du travail.

b) Solutions possibles et mesures à venir

Nous ne faisons pas pour le moment de recommandations à la Commission relativement aux problèmes que nous rencontrons en matière de protection sociale.

Nous croyons que les ententes actuelles constituent un outil suffisamment souple et qu'il sera possible d'aplanir les difficultés en discutant directement avec les différents interlocuteurs compétents du ministère des Relations internationales du Québec, du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec et de la Sécurité sociale française.

Toutefois, si nous ne parvenons pas à régler ces problèmes dans un proche avenir, nous soumettrons alors d'autres recommandations à la Commission.

23 octobre 1985

Mémoire de
l'Office franco-québécois pour la jeunesse
à la
Commission permanente de coopération franco-québécoise

D - Rappel des recommandations

En conclusion, nous rappelons les recommandations que fait l'Office franco-québécois pour la jeunesse à la Commission pemanente de coopération franco-québécoise :

1) Conclure une entente-cadre qui permettra à l'Office d'émettre des attestation de travail;

2) Rendre les attestations de travail accessibles aux non-étudiants;

3) Faire que les permis qui seront émis en vertu de ces attestations autorisent des séjours de deux semaines à un an;

4) Fixer à 300 le nombre des permis de travail émis dans le cadre de cette entente annuellement.

23 octobre 1985

Mémoire de
l'Office franco-québécois pour la jeunesse
à la
Commission permanente de coopération franco-québécoise

ANNEXE

23 octobre 1985

PROGRAMMES IMPLIQUANT DES AUTORISATIONS DE TRAVAIL

I. LES VISAS DE TRAVAIL

A partir d'initiatives individuelles, l'OFQJ apportera son concours à des jeunes ayant trouvé un emploi pour une durée de six à douze mois dans la communauté d'accueil.

Cette activité sera offerte aux jeunes de 18 à 30 ans pour un total de 50 stagiaires par section.

L'Office offrira les services suivants: aide à l'obtention culturelle, remise d'un titre de transport international, transport vers le lieu d'accueil et services techniques à l'arrivée dans l'autre communauté.

II. LE PROGRAMME FORMATION-JEUNESSE

a) STAGES ENTREPRISES

L'Office fournira son soutien à des jeunes qui auront une offre pour faire un stage pratique de formation dans une entreprise. De plus, l'Office cherchera à développer les échanges réciproques entre entreprises dans les deux communautés.

Cette activité sera ouverte à toutes les catégories d'emplois. Les stages auront une durée minimale de 21 jours.

...

Une partie des ressources sera consacrée à l'organisation de stages pour jeunes entrepreneurs.

b) STAGES DANS LES ASSOCIATIONS

L'Office fournira son soutien à des jeunes engagés dans des milieux associatifs et qui souhaiteraient faire un stage de formation pratique dans un milieu homologue.

Cette activité sera ouverte à toutes les associations que ce soient des Chambres de Commerce, maisons de jeunes, des associations de loisirs ou d'autres. Les stages auront une durée minimale de 21 jours.

c) STAGES EN MILIEUX SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES

L'Office fournira son soutien à des jeunes ayant décidé de suivre un programme de formation dans un institut d'enseignement. L'Office accordera une priorité aux activités de formation visant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et aux échanges permettant à des jeunes travailleurs de se perfectionner ou de développer des initiatives menant à la création d'emplois.

...

A la section québécoise, sujet à des négociations avec la Direction des Affaires françaises du Ministère des Relations internationales, une partie des ressources pourra être consacrée à la promotion de la poursuite d'études supérieures en France.

Les activités de ces trois programmes seront offertes aux jeunes de 18 à 25 ans pour un total de 200 stagiaires. Pour cette année, nous proposons que 100 places soient réservées à des activités réciproques de formation (ex.: échange entre des finissants d'un IUT et d'un CEGEP) et que 100 autres places soient consacrées à soutenir des initiatives individuelles ou de groupes (ex.: stage de formation technique, participation à un programme d'étude dans une institution).

85/10/22